

# Insee Dossier

## Hauts-de-France



N°8

Mars 2017

L'impact des pôles d'emplois  
de l'agglomération amiénoise  
sur son aire métropolitaine



# Avant-propos

**L**e poumon économique et de services, que constitue Amiens, deuxième ville des Hauts-de-France, place le Grand Amiénois face à certaines réalités, celle de la poursuite de la concentration des investissements et de l'emploi dans l'agglomération ; celle de la diffusion des habitants dans l'espace rural avec une croissance annuelle de + 0,9 % dans les communes rurales entre 2006 et 2011, alors que la population ne progressait que de 0,2 % dans les pôles majeurs structurants du territoire et régressait annuellement de 0,3 % dans l'unité urbaine d'Amiens.

Face aux nouveaux défis posés par la métropolisation, à travers les enjeux de compétitivité mais aussi de cohésion sociale, les politiques publiques ont eu et ont encore à se construire et se renouveler dans des géométries nouvelles.

La recherche d'un développement équilibré fut au cœur de l'élaboration du projet de territoire que constitue le SCoT, approuvé en décembre 2012.

Le développement économique et l'emploi ont été retenus comme deux des axes majeurs des interventions futures du pôle métropolitain, qui constituera l'évolution du pays du Grand Amiénois dans le courant de l'année 2017.

Pour s'y préparer, de nombreuses questions se posent aujourd'hui avec une particulière acuité. Où se situent les principales zones de concentration d'emplois de l'agglomération ? Quelles sont leurs activités et leurs spécificités ? Quels sont les profils des salariés qui y travaillent ? Où habitent ces derniers ? Quels sont les enjeux de la desserte en transports de ces pôles ?

C'est pour apporter un premier éclairage à ces questions que l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA) et la Direction Régionale de l'Insee Hauts-de-France ont associé leurs expertises techniques et statistiques. Cette démarche conjointe vise à enrichir la connaissance de la localisation de l'emploi sur l'agglomération, et les impacts territoriaux de celle-ci au sein de l'aire métropolitaine du Grand Amiénois.

La présente étude est le résultat de ce travail commun. Elle constitue un appui dans la détermination des enjeux auxquels est confronté le territoire et permettra d'alimenter la réflexion pour conduire les politiques publiques à venir.

Le Président de l'Agence de Développement  
et d'Urbanisme du Grand Amiénois

Le directeur régional  
de l'Insee Hauts-de-France

**Alain Gest**

**Jean-Christophe Fanouillet**

# Sommaire

<b>Avant-Propos</b>	<b>3</b>
<b>Sommaire</b>	<b>4</b>
<b>Synthèse</b>	<b>5</b>
<b>26 zones de concentration d'emplois structurent l'espace urbain amiénois</b>	<b>6</b>
L'administration publique offre un emploi sur cinq dans l'unité urbaine d'Amiens	6
Des emplois plus qualifiés dans l'unité urbaine d'Amiens	6
Des activités différentes et complémentaires selon les espaces	7
Au centre de la ville, l'administration publique	9
Santé et action sociale surtout localisées dans le sud de l'agglomération	9
Les activités de l'enseignement concentrées au sud et à l'ouest du centre-ville	10
Plus de 60 % de l'activité industrielle se regroupent au sein de l'espace Industriel Nord	10
Le commerce, une activité située principalement à la périphérie d'Amiens	10
Trois zones accueillent des activités très diverses	11
Une polarisation des emplois variable selon les secteurs d'activité	11
<b>Les orientations sectorielles des zones font émerger 14 grands pôles d'activités</b>	<b>12</b>
Des emplois aux profils différents selon les pôles	14
Un rayonnement notable sur les communes du Grand Amiénois	14
Une représentation synthétique des profils des salariés	16
<b>Cinq types de bassins de recrutement</b>	<b>18</b>
Des pôles centrés sur l'unité urbaine	18
La vallée Saint-Ladre accueille des actifs essentiellement implantés dans le Grand Amiénois	18
Des pôles aux origines géographiques des actifs plus équilibrées	18
Des pôles dont une majorité d'actifs réside en dehors du pôle urbain	18
<b>Lieux de résidence des actifs des grands pôles d'activités</b>	<b>20</b>
Une approche visant à apprécier le degré d'attractivité des pôles d'emplois sur les territoires	20
Amiens Métropole	22
Les intercommunalités au sud du Grand Amiénois	23
Nord et Ouest du Grand Amiénois	24
Val de Somme	25
Pays du Coquelicot	25
Est de la Somme et Aisne	26
Ouest de la Somme et Seine-Maritime	26
Oise	27
Nord et Pas-de-Calais	27
Île-de-France	28
<b>Annexes</b>	<b>29</b>
Méthodologie	29
Définitions	30
Sources	30
Bibliographie	30

# Ce qu'il faut retenir

Au sein du Pays du Grand Amiénois, 73 % des emplois salariés sont géographiquement concentrés dans le cœur urbain que constitue l'unité urbaine d'Amiens. Cette dernière compte 13 200 établissements en activité, fin 2012, regroupant 91 900 emplois salariés à cette date. La localisation de ces établissements est relativement concentrée au sein de 26 zones qui rassemblent 85 % des salariés de l'unité urbaine, soit 77 900 emplois, répartis dans 6 500 établissements.

## 85 % des emplois concentrés dans 26 zones aux spécificités économiques marquées

Les services principalement non marchands privilégient une localisation centrale. Le centre-ville regroupe l'essentiel de l'administration publique. Ainsi, bien que le centre-ville soit le premier pôle commercial de l'agglomération, une large part des emplois qui y sont localisés relève de l'administration publique (44 %).

Les zones structurées autour du commerce comptent parmi les plus éloignées du centre-ville d'Amiens. Elles se situent dans le pôle Jules Verne, à Dury, à Rivery et, au nord d'Amiens, dans la zone d'activité commerciale Vallée Saint-Ladre. Ces centres commerciaux s'y sont développés en raison de l'importance des disponibilités foncières autour des voies principales de communication radiales favorisant l'accès de la clientèle et de la section gratuite de la rocade. Dans ces zones, l'activité de commerce représente jusqu'à 70 % des emplois.

Les zones spécialisées dans l'enseignement sont proches les unes des autres et se situent au sud et à l'ouest du centre-ville. Les zones orientées vers la santé sont, soit dans le prolongement ouest du centre-ville, soit dans une large partie sud au-delà des pôles d'enseignement.

Chacune des zones à dominante productive correspond à une génération d'urbanisme économique et une phase du développement industriel de l'agglomération amiénoise. Dans les quartiers Faubourg de Hem et Montières, l'implantation industrielle est ancienne et correspond à des faubourgs anciens ouvriers. L'Espace Industriel Nord<sup>1</sup>, qui est en nombre

d'emplois le plus important, a été créé dans les années 1950 lors du mouvement de déconcentration industrielle de la région parisienne et du développement des entreprises multinationales. Dans la périphérie sud-est, des activités industrielles nouvelles intégrant plus de fonction tertiaire émergent au sein du pôle Jules Verne.

Ces 26 zones ont été agrégées dans une logique territoriale en 14 pôles afin d'analyser les caractéristiques de leurs actifs et les lieux de résidence de ces derniers. La cartographie de ces 14 pôles donne une image précise de la structuration du territoire urbain de la métropole amiénoise.

## Avec 28 000 emplois, le centre-ville est le premier pôle d'emploi de l'agglomération et regroupe près d'un tiers des emplois de l'agglomération

L'Espace Industriel Nord et le sud de l'agglomération (Vallée des Vignes, Centre commercial Amiens Sud, pôle clinique et pôle tertiaire Paul Claudel) sont en deuxième et troisième position du point de vue du nombre d'emplois, avec respectivement 9 200 et 8 500 actifs accueillis, derrière le centre ville avec 28 000 actifs.

Trois autres pôles d'un niveau moins important maillent l'agglomération au sud-ouest (le pôle CHU-UPJV : 3 800 emplois), au nord-ouest (axe de la route d'Abbeville comprenant la zone de Montières : 3 600 emplois) et au sud-est (Pôle Jules Verne : 4 400 emplois)

Les profils des salariés varient selon les pôles, notamment en termes de genre, âge, catégorie socioprofessionnelle, temps de travail et lieu de résidence. Ces différences renvoient avant tout aux spécificités sectorielles qui les composent. Dans le centre-ville et certains pôles situés sur son pourtour, la majorité des salariés réside au sein même de l'unité urbaine d'Amiens. Ils effectuent donc plus fréquemment des navettes domicile-travail de plus faible amplitude, inférieure à 10 kilomètres, privilégiant une résidence au sein de l'unité urbaine d'Amiens. C'est le cas des cadres de la fonction publique,

enseignants, professions de l'information, des arts et des spectacles, ou encore des professions du secteur tertiaire marchand comme les employés de commerce et les personnels des services aux particuliers.

Situé à proximité de la gare, le centre-ville compte 10 % de salariés domiciliés dans un autre département de la région. Une partie significative d'entre eux est domiciliée dans les pôles urbains picards et au-delà (Paris, Lille, Arras). Ce sont souvent des agents de l'administration publique, en lien avec les mobilités géographiques de fonctionnaires. Ainsi, les distances et temps de trajets des salariés domiciliés hors d'Amiens sont plus élevés pour ce pôle : la moitié d'entre eux effectue plus de 26 kilomètres.

À l'inverse, les salariés mobilisés dans les pôles d'activités plus en périphérie résident davantage en milieu périurbain. En particulier, les salariés de l'Espace Industriel Nord sont 45 % à habiter à plus de 20 km d'Amiens contre 36 % pour l'ensemble des pôles.

## Une cartographie visant à apprécier le degré d'attractivité des pôles d'emplois sur les territoires

Ces grands pôles d'activité jouent un rôle essentiel pour les territoires du Grand Amiénois. Environ 63 500 actifs résidant dans le Grand Amiénois travaillent dans l'un de ces pôles. Parmi eux, 23 500 résident en dehors d'Amiens Métropole, soit près d'un tiers des actifs de ces territoires. L'étude propose une cartographie originale mettant en évidence les pratiques des actifs des différents territoires vis-à-vis de chaque grand pôle d'activité. Les territoires de résidence des actifs du Grand Amiénois ont été ainsi regroupés par intercommunalités telles qu'elles ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et par grande zone géographique : Île-de-France, départements du Pas-de-Calais et du Nord, de l'Oise, de l'Aisne, de la Somme et de la Seine-Maritime. ■

<sup>1</sup>Le pôle de l'Espace Industriel Nord ne comprend pas l'intégralité de la zone d'activité économique (cf. méthodologie p.28)

# 26 zones de concentration d'emplois structurent l'espace urbain amiénois

**D**ans le Pays du Grand Amiénois, les trois quarts des emplois se concentrent dans l'agglomération d'Amiens. Au sein de cette unité urbaine, l'activité économique se concentre dans 26 zones qui rassemblent 85 % des emplois salariés de l'agglomération.

La nature des activités présentes varie selon la localisation des zones. Les services principalement non marchands privilégient une localisation centrale. Le centre ville regroupe l'essentiel de l'administration publique. Dans les faubourgs au sud et à l'ouest, les zones sont plutôt spécialisées dans la santé et l'enseignement. Ces zones sont aisément accessibles, notamment par le réseau de transports en commun. En périphérie, en particulier au nord et à l'est d'Amiens, les zones rassemblent les activités industrielles et commerciales, au voisinage des voies de communication structurantes. Morphologiquement différentes, ces zones de concentration d'emplois assurent des fonctions économiques complémentaires et spécialisent les parties de l'espace urbain au regard de ces fonctions.

Martial Maillard, Patrick Le Scouëzec, Insee

Le Pays du Grand Amiénois compte 122 500 emplois salariés fin 2014 hors défense et particuliers employeurs (*sources*), soit 6,6 % des emplois salariés de la région Hauts-de-France. La structure sectorielle de l'emploi dans le Grand Amiénois est plus tertiaisée : les services offrent 68 % des emplois, soit cinq points de plus qu'à l'échelle régionale (*figure 1*). Cette tertiarisation plus marquée de l'économie découle de la forte implantation de l'administration publique (16 % contre 11 %), Amiens étant la capitale régionale de l'ancienne région Picardie à cette date. La place des autres activités de services se situe dans la moyenne régionale. Le commerce, l'industrie et la construction sont légèrement moins présents au sein du Grand Amiénois qu'à l'échelle régionale. (*figure 1*).

## L'administration publique offre un emploi sur cinq dans l'unité urbaine d'Amiens

Ces spécificités sectorielles par rapport à la région apparaissent plus accentuées si on resserre l'échelle de l'analyse à l'unité urbaine d'Amiens (*figure 17 et définitions*). Chacune des activités de services, typiquement urbaines, y est plus présente qu'à l'échelle plus large du pays du Grand Amiénois. Les services fournissent les trois quarts des emplois salariés, dont 18 % pour l'administration publique. L'emprise de l'industrie est moindre : elle offre 10,4 % des emplois au sein de l'unité urbaine d'Amiens contre 16,3 % en Hauts-de-France (*figure 1*).

## Des emplois plus qualifiés dans l'unité urbaine d'Amiens

La structure des qualifications des salariés du Pays du Grand Amiénois est proche de celle de la région Hauts-de-France.

Ces territoires comptent 14,5 % de cadres, 23 % de professions intermédiaires et un tiers d'employés fin 2013 (*figure 3*). Les ouvriers sont légèrement moins présents dans le Pays du Grand Amiénois (28,5 % contre 30,5 %).

### 1 Un système productif plus tertiaisé dans l'agglomération amiénoise

Structure de l'emploi salarié au 31 décembre 2014

	unités : %, nombre		
	Unité urbaine d'Amiens	Pays du Grand Amiénois	Hauts-de-France
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>0,1</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>
<b>Industrie</b>	<b>10,4</b>	<b>14,6</b>	<b>16,3</b>
Industrie manufacturière	8,6	12,9	14,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,1	0,8	0,6
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,7	0,9	1,0
<b>Construction</b>	<b>4,3</b>	<b>5,1</b>	<b>5,9</b>
<b>Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles</b>	<b>11,1</b>	<b>11,4</b>	<b>13,8</b>
<b>Services</b>	<b>74,1</b>	<b>67,9</b>	<b>62,8</b>
Transports et entreposage	6,6	6,0	6,0
Hébergement et restauration	2,8	2,5	3,0
Information et communication	1,9	1,4	1,7
Activités financières et d'assurance	3,5	2,9	2,9
Activités immobilières	1,1	0,9	0,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,7	3,4	4,0
Activités de services administratifs et de soutien	6,0	5,3	4,8
Administration publique	18,3	16,1	11,2
Enseignement	9,6	9,5	9,3
Santé humaine et action sociale	16,8	16,5	16,2
Arts, spectacles et activités récréatives	1,0	1,0	1,0
Autres activités de services*	2,8	2,4	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
<b>Nombre d'emplois salariés</b>	<b>89 990</b>	<b>122 540</b>	<b>1 856 789</b>

\*Les « autres activités de services » englobent notamment les services aux particuliers.

Source : Insee, Clap 2014.

Au sein du Pays du Grand Amiénois, 73 % des emplois salariés sont géographiquement concentrés dans son cœur urbain que constitue l'unité urbaine d'Amiens (*définitions*). Ce territoire représente de ce fait l'échelon géographique adapté à l'analyse urbaine de l'emploi (*figure 2*).

La structure des emplois est différente dans l'unité urbaine d'Amiens et reflète l'orientation économique plus tertiaire de ce territoire urbain. Ainsi, les postes de cadres, de professions intermédiaires et d'employés y sont plus développés. Les cadres représentent notamment 16,5 % des salariés. Du fait du rôle de pôle administratif, éducatif et sanitaire d'Amiens, les cadres de la fonction publique, les professeurs et les actifs des professions scientifiques<sup>2</sup> sont proportionnellement plus nombreux dans l'unité urbaine d'Amiens où ils représentent respectivement 3,0 % et 6,1 % des salariés contre 1,5 % et 4,3 % au niveau régional. Les ingénieurs et cadres d'entreprises sont en revanche moins présents qu'à l'échelle régionale, dans la mesure où, au sein de la région, les fonctions de direction des entreprises sont assez concentrées dans la métropole lilloise.

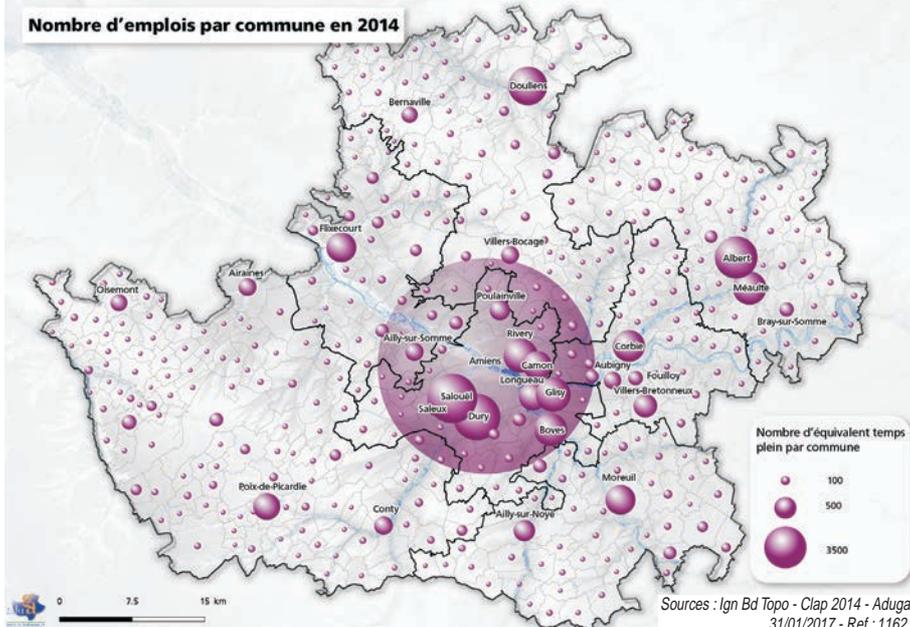
Du fait de l'orientation sectorielle de l'activité économique de l'unité urbaine d'Amiens vers les activités principalement non marchandes, les emplois de professions intermédiaires de la santé et du travail social (6,8 %), de professions intermédiaires et d'employés de la fonction publique (3,6 % et 13,2 %) y sont proportionnellement plus nombreux (*figure 3*). La présence des professions intermédiaires et des employés des entreprises se révèle comparable aux trois échelles, hormis pour les personnels des services directs aux particuliers, qui sont moins présents dans l'unité urbaine d'Amiens.

À l'inverse, les ouvriers sont nettement moins représentés dans l'agglomération d'Amiens que dans l'ensemble de la région (23 % contre 30 %), notamment du fait de la moindre place de l'industrie au sein du système productif. Ce constat prévaut pour les ouvriers de type industriel comme pour les ouvriers qualifiés de l'artisanat. En revanche, la place des ouvriers non qualifiés de l'artisanat est comparable.

### Des activités différentes et complémentaires selon les espaces

L'unité urbaine d'Amiens compte 13 200 établissements en activité fin 2012 regroupant 91 900 emplois salariés à cette date. La localisation de ces établissements est

## 2 Trois emplois sur quatre du grand Amiénois sont localisés dans l'unité urbaine d'Amiens



## 3 Des professions typiques des services principalement non marchands très présentes dans l'unité urbaine d'Amiens

Structures de l'emploi salarié par catégorie socioprofessionnelle au 31 décembre 2013

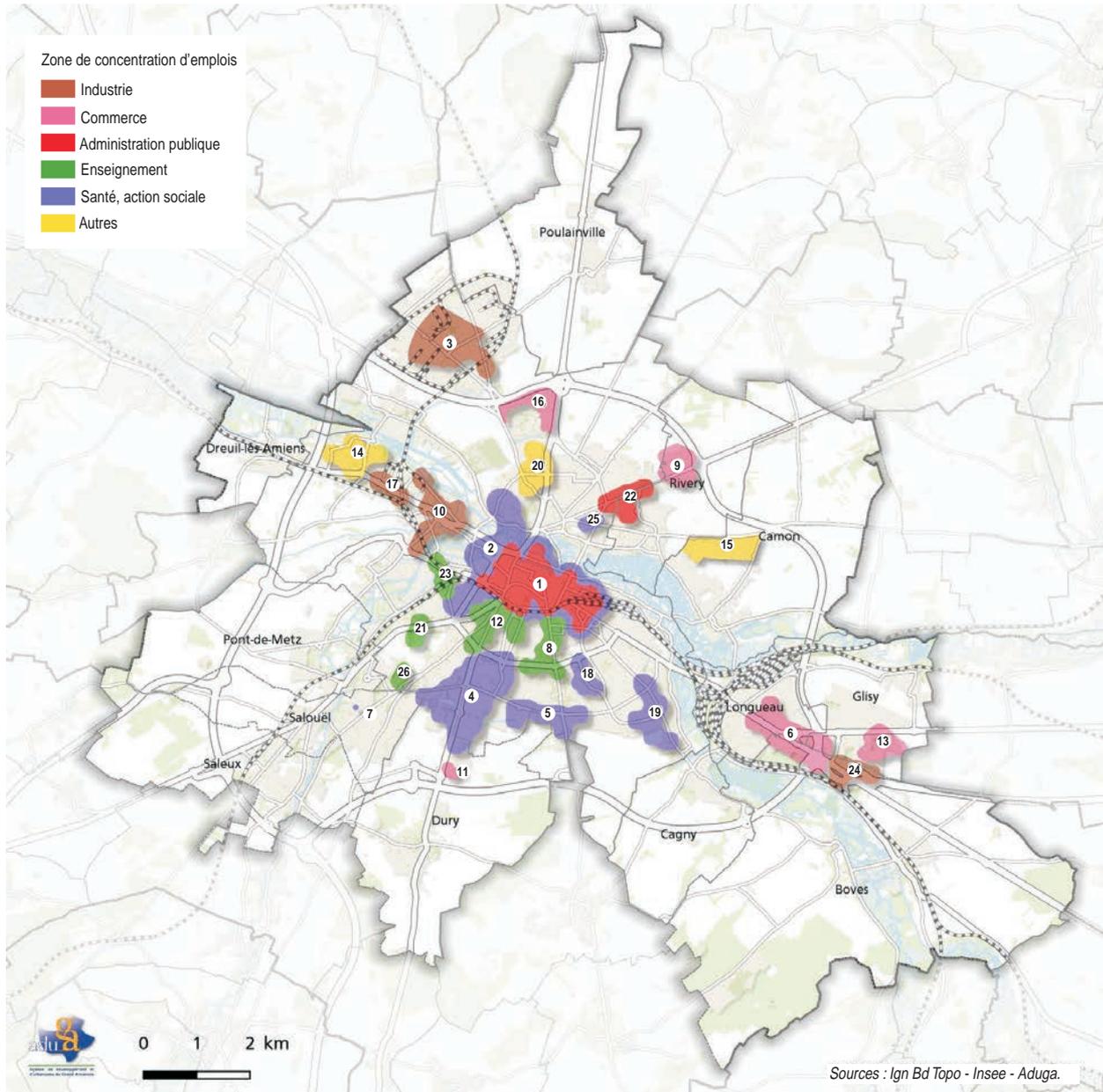
	Unité urbaine d'Amiens	Pays du Grand Amiénois	Hauts-de-France
<b>Chefs d'entreprise</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>
<b>Cadres</b>	<b>16,5</b>	<b>14,5</b>	<b>14,5</b>
Professions libérales (exercées sous statut de salarié)	0,3	0,3	0,2
Cadres de la fonction publique	3,0	2,3	1,5
Professeurs, professions scientifiques	6,1	5,4	4,3
Professions de l'information, des arts et des spectacles	0,6	0,6	0,4
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	4,1	3,6	4,7
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	2,4	2,3	3,4
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>24,2</b>	<b>22,8</b>	<b>22,3</b>
Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées	3,7	4,2	4,3
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	6,8	6,0	5,6
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	3,6	3,0	1,9
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	5,0	4,4	4,8
Techniciens	3,5	3,6	3,9
Contremaîtres, agents de maîtrise	1,6	1,6	1,8
<b>Employés</b>	<b>35,1</b>	<b>33,1</b>	<b>32,1</b>
Employés civils et agents de service de la fonction publique	13,2	12,7	10,0
Agents de surveillance*	2,4	1,9	2,1
Employés administratifs d'entreprise	9,0	8,2	8,9
Employés de commerce	6,4	6,1	5,8
Personnels des services directs aux particuliers	4,1	4,2	5,3
<b>Ouvriers</b>	<b>23,1</b>	<b>28,5</b>	<b>30,4</b>
Ouvriers qualifiés de type industriel	8,0	10,8	10,3
Ouvriers qualifiés de type artisanal	4,3	5,3	5,8
Chauffeurs	2,7	3,0	3,6
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	1,7	1,9	2,1
Ouvriers non qualifiés de type industriel	2,6	3,5	4,6
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	3,8	4,0	4,0
<b>Non renseignés</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\*les agents de surveillance regroupent notamment les policiers, gendarmes, pompiers, surveillants pénitentiaires, agents forestiers, agents de surveillance du patrimoine et des administrations, vigiles et convoyeurs de fonds.  
Source : Insee, DADS 2013.

<sup>2</sup>Les médecins salariés sont comptabilisés dans les professions scientifiques.

#### 4 26 zones de concentration d'emplois partitionnent l'espace urbain selon leur fonction économique

Localisation des zones de concentration d'emplois au sein de l'unité urbaine d'Amiens au 31 décembre 2012



relativement concentrée au sein de 26 secteurs géographiques qualifiés dans cette étude de zones de concentration d'emplois (*méthodologie*). Ces zones rassemblent 85 % des salariés de l'unité urbaine, soit 77 900 emplois, répartis dans 6 500 établissements.

Les morphologies des zones de concentration d'emplois sont diverses. Le centre-ville, les quartiers plus résidentiels, les zones d'activités commerciales, artisanales ou industrielles situées aux franges de la ville sont autant de visages de cette pluralité des configurations de la concentration d'emploi. Des activités différentes sont présentes selon la plus ou moins grande centralité des territoires urbains, selon leur degré d'insertion dans le tissu urbain.

Les activités implantées dans ces zones de concentration d'emplois sont aussi dif-

férentes selon leur emplacement (*figures 4 et 5*). L'administration publique est concentrée au centre ville d'Amiens, centre décisionnel et point névralgique du système de transports en commun, tandis que les zones spécialisées dans les secteurs principalement non marchands sont localisées sur son pourtour. Ainsi, les zones orientées vers l'enseignement se situent au sud du centre ville et vers Salouël. Les zones à dominante d'emplois sanitaires ou sociaux le sont, soit dans le prolongement ouest du centre ville, soit dans une large partie sud au-delà des zones orientées vers l'enseignement. Toutes sont aisément accessibles par le réseau de transports en commun.

Les zones de concentration d'emplois industriels se situent essentiellement au nord-ouest d'Amiens (*figure 4*), en parti-

culier au sein de l'Espace Industriel Nord, créé dans les années 1950 lors du mouvement de déconcentration industrielle de la région parisienne. Les activités industrielles y ont trouvé des disponibilités foncières abondantes et bénéficient aujourd'hui d'un accès au réseau autoroutier. Dans les quartiers Faubourg de Hem et Montières, l'implantation industrielle est ancienne et correspond à des faubourgs anciens ouvriers. Dans la périphérie sud-est, des activités industrielles nouvelles positionnées sur des secteurs innovants émergent au sein du pôle Jules Verne. Cette dynamique est favorisée par les disponibilités foncières et la connexion au réseau autoroutier.

Les zones structurées autour du commerce comptent parmi les plus éloignées du centre ville d'Amiens. Elles se situent au pôle

## 5 Une grande diversité d'activités économiques

Effectifs et activités principales des zones de concentration d'emplois de l'unité urbaines d'Amiens au 31 décembre 2012

Numéro de zone	Effectifs salariés au 31/12/2012	Activités principales*
1	28 060	Administration publique (44 %)
2	8 540	Santé humaine et action sociale (58 %) - Administration publique (18 %)
3	9 160	Industrie manufacturière (61 %)
4	4 370	Santé humaine et action sociale (24 %) - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (17 %)
5	2 740	Santé humaine et action sociale (41 %) - Activités financières et d'assurance (20 %) - Activités spécialisées, scientifiques et techniques (19 %)
6	2 420	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (38 %) - Transports et entreposage (19 %)
7	2 380	Santé humaine et action sociale (100 %)
8	2 020	Enseignement (54 %) - Santé humaine et action sociale (22 %)
9	1 610	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (48 %) - Transports et entreposage (21 %) - Santé humaine et action sociale (15 %)
10	1 370	Santé humaine et action sociale (26 %) - Industrie manufacturière (22 %) - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (15 %)
11	1 360	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (49 %) - Activités de services administratifs et de soutien (34 %)
12	1 360	Santé humaine et action sociale (29 %) - Enseignement (26 %)
13	1 290	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (26 %) - Activités de services administratifs et de soutien (18 %) - Construction (16 %)
14	1 210	Transports et entreposage (27 %) - Activités de services administratifs et de soutien (22 %) - Enseignement (19 %)
15	1 170	Construction (44 %) - Activités de service et de soutien (19 %) - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (16 %)
16	1 070	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (70 %)
17	1 040	Industrie manufacturière (40 %) - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (18 %) - Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution (16 %)
18	930	Santé humaine et action sociale (45 %) - Administration publique (33 %)
19	820	Santé humaine et action sociale (30 %)
20	790	Enseignement (25 %) - Information et communication (17 %) - Activités de services administratifs et de soutien (16 %)
21	780	Enseignement (86 %)
22	760	Administration publique (31 %)
23	710	Enseignement (53 %)
24	680	Industrie manufacturière (37 %) - Administration publique (24 %) - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (15 %)
25	640	Santé humaine et action sociale (76 %) - Activités de services administratifs et de soutien (20 %)
26	640	Enseignement (94 %)

\*Au sens de la nomenclature d'activités A21. Les activités présentés regroupent au moins 15 % de l'emploi salarié de la zone de concentration.  
Source : Insee, Sirene 2012, Clap 2012.

Jules Verne, à Dury, à Rivery et Amiens nord (*figures 4 et 5*). Ces centres commerciaux s'y sont développés en raison de l'importance des disponibilités foncières autour des voies de communication radiales favorisant l'accès de la clientèle.

Les zones spécialisées dans chacun des grands secteurs d'activité sont souvent proches. Cette proximité réalise un partitionnement fonctionnel du territoire selon l'offre foncière et l'accessibilité. Moins consommatrices d'espace et plus dépendantes du réseau de transport en commun, les activités principalement non marchandes privilégient une localisation centrale. Les activités industrielles ou commerciales qui nécessitent davantage d'espace, tout en réduisant leur impact environnemental, occupent des espaces périphériques à proximité du réseau routier et autoroutier.

Ces différentes natures de concentration d'emplois assurent des fonctions économiques complémentaires de la ville et spécialisent les parties de l'espace urbain au regard de ces fonctions.

### Au centre de la ville, l'administration publique

La plus importante concentration d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens se situe dans le centre ville et le quartier de la gare d'Amiens (*figures 4 et 5*). Cette zone centrale rassemble 28 000 emplois salariés (pôle n°1), largement tournés vers l'administration publique et regroupe 44 % des postes, du fait de la présence de nombreuses collectivités territoriales, directions de l'État et opérateurs publics. Cette zone concentre l'administration publique amiénoise : 79 % des agents y sont localisés. Au delà de sa vocation administrative, cette zone présente une structure sectorielle diversifiée du fait de sa localisation centrale : le commerce, le transport de voyageurs avec la gare, les activités financières ou d'assurance, et l'enseignement sont également des activités bien implantées. Avec 760 emplois, la zone n° 22, structurée autour de la maison d'arrêt, est également orientée vers l'administration publique, qui apporte 31 % des emplois.

### Santé et action sociale surtout localisées dans le sud de l'agglomération

Le secteur de la santé et de l'action sociale constitue aussi une vocation de l'agglomération amiénoise, principale zone urbaine de santé du versant sud de la région Hauts-de-France. Une forte présence de ces activités caractérise 7 zones de concentration d'emplois, totalisant 20 400 postes (*figures 4 et 5*). Ces 7 zones rassemblent 77 % des salariés des activités sanitaires et sociales de l'unité urbaine. D'abord, la zone n° 2, située au nord et à l'ouest du centre ville, présente une forte densité d'emplois, avec 8 500 postes, dont 58 % relèvent de la santé du fait de la présence de l'hôpital Nord. Après le transfert de ses activités sur le site de l'hôpital sud à l'été 2014, l'ouverture d'un centre universitaire à la Citadelle apportera une dynamique nouvelle à cette partie de la ville. Dans la partie sud de l'unité urbaine, cinq zones présentent une spécialisation dans le domaine sanitaire ou social. Située sur la commune de Salouël, la

zone n° 7, avec 2 400 postes en 2012, est structurée par l'hôpital Sud. Organisée autour de la route de Paris, la zone n° 4 rassemble 4 400 emplois. Ce secteur compte en particulier le centre hospitalier spécialisé Philippe Pinel. S'appuyant sur un ensemble de cliniques, la zone n° 5 regroupe 2 700 salariés. Dans les quartiers Pierre Rollin et Québec, les zones n° 18 et n° 19, avec plus de 800 emplois chacune, sont plutôt orientées vers l'action sociale mais s'avèrent toutefois relativement diversifiées. Au nord d'Amiens, la zone n° 25 rassemble 650 salariés autour du centre Saint-Victor du CHU. Aux côtés des activités sanitaires ou sociales qui sont le principal employeur dans ces zones, d'autres secteurs sont parfois très présents (figure 5) : l'administration publique dans la zone n° 2, dans le prolongement du centre ville ou au sein de la zone n° 18, le commerce (zone n° 4), les activités financières ou d'assurance et les activités spécialisées, scientifiques ou techniques (zone n° 5).

### Les activités de l'enseignement concentrées au sud et à l'ouest du centre-ville

Les cinq zones de concentration d'emplois spécialisées dans l'enseignement sont proches les unes des autres : elles sont localisées au sud et à l'ouest du centre ville. Elles totalisent 5 500 emplois salariés, et regroupent 42 % des effectifs de l'enseignement amiénois. Avec 2 000 emplois, la zone n° 8 inclut les trois lycées de la cité scolaire sud. La zone n° 12 abrite notamment les disciplines médicale et pharmaceutique de l'université. La zone n° 23 s'articule autour du lycée de la Hôtoie. Les zones n° 21 et n° 26 comprennent les implantations universitaires du campus de Salouël (figures 4 et 5).

### Plus de 60 % de l'activité industrielle regroupée au sein de l'espace Industriel Nord

L'industrie structure le système productif de 4 zones qui concentrent 12 300 emplois salariés en 2012. Ces quatre zones rassemblent 89 % des emplois salariés industriels amiénois. Avec 9 200 postes en 2012, la zone n° 3 s'inscrit au sein de l'Espace Industriel Nord et reste la principale zone d'activité industrielle de l'unité urbaine d'Amiens (figures 4 et 5). Cette zone compte 61 % d'emplois dans l'industrie manufacturière, notamment dans l'industrie du caoutchouc avant la fermeture de Good-Year, la sous-traitance automobile, les industries chimiques et l'agro-alimen-

taire. Des activités de soutien à l'industrie comme les transports et l'entreposage (10 %) y sont également implantées pour des raisons de proximité avec les clients, mais aussi la construction (8 %) qui bénéficie de larges surfaces disponibles. À l'ouest d'Amiens, dans les quartiers Montières et Faubourg de Hem, les zones n° 10 et n° 17 avec respectivement 1 400 et 1 000 salariés constituent un deuxième espace d'activités industrielles axé sur la construction électrique et l'industrie chimique. Plus insérées dans le tissu urbain, ces deux zones se révèlent plus diversifiées sectoriellement, notamment dans le commerce, l'action sociale ou l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution. Enfin, sur la commune de Boves au sein du pôle Jules Verne, la zone n° 24 offre 700 emplois dont plus du tiers dans l'industrie parachimique. L'administration publique y est aussi présente avec Pôle emploi.

### Le commerce, une activité située principalement à la périphérie d'Amiens

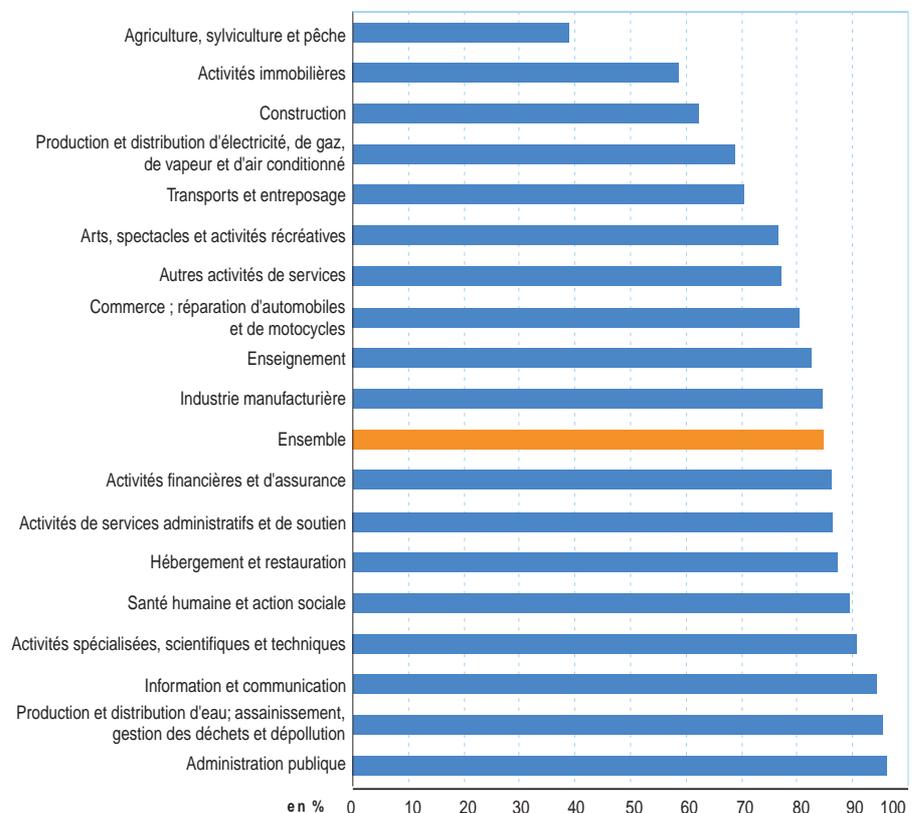
Le commerce constitue l'activité principale de cinq zones de concentration d'emplois, toutes situées en périphérie

d'Amiens (figures 4 et 5). Deux d'entre elles s'étendent sur le pôle Jules Verne. À cheval sur les communes de Longueau, Boves et Glisy, la zone n° 6 comprend une partie du centre ville de Longueau et des zones d'activités. Elle regroupe 2 400 emplois dont 38 % dans le commerce avec un hypermarché et des grandes surfaces spécialisées dans le bricolage ou le jardinage. En lien avec la présence d'un nœud autoroutier et des infrastructures ferroviaires, les transports et l'entreposage s'y sont également implantés. La diversification de cette zone pôle s'étend aussi à d'autres secteurs : administration publique, commerce de gros et parachimie.

Plus à l'est, sur la commune de Glisy, la zone n° 13 est assez diversifiée : le commerce représente 26 % des 1 300 emplois répartis entre le commerce de gros de matériel informatique et les grandes surfaces spécialisées dans l'équipement de la maison ou de la personne. Les activités de services administratifs et de soutien (18 % des emplois salariés) et la construction (16 %) y sont aussi bien implantées. Une troisième zone de concentration d'emplois à caractère commercial se situe sur la commune de Rivery et correspond à la zone d'activité de la Haute-Borne (pôle n° 9). Le commerce repré-

## 6 L'administration publique, un secteur d'activité très concentré

Part des salariés localisés dans les zones de concentration d'emplois par secteur d'activité



Lecture : dans l'administration publique, 96 % des salariés relèvent d'un établissement localisé au sein de l'une des 26 zones de concentration d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens.

Sources : Insee, Sirene 2012, Clap 2012.

sente 48 % des 1 600 emplois autour d'un hypermarché et de commerces liés à l'automobile. Parallèlement, d'autres activités sont présentes, en particulier dans le transport routier de voyageurs ou l'action sociale.

Une quatrième zone (n° 11) orientée vers le commerce est située sur la commune de Dury. La moitié des 1 400 postes se rattachent au commerce, en lien avec l'implantation d'un hypermarché et d'une grande surface spécialisée dans le bricolage. Les activités de services administratifs et de soutien apportent par ailleurs un tiers des emplois.

Une cinquième zone à vocation commerciale s'étend Vallée Saint-Ladre à Amiens (pôle n° 16). Le commerce y apporte 70 % des 1 100 emplois autour d'un hypermarché et de commerces liés à l'équipement de la maison.

### Trois zones accueillent des activités très diverses

Trois autres zones présentent une structure sectorielle particulière, qui les différencie des précédents (*figures 5 et 6*). Dans le quartier Étouvie, la zone n° 14 compte 1 200 emplois salariés. Un quart des effectifs sont mobilisés dans les transports, un autre quart dans les activités de services administratifs et de soutien, et un cinquième dans l'enseignement. À Camon, la zone n° 15, qui correspond à la zone d'activité de la Blanche Tâche, offre 1 200 emplois dont près de la moitié se rattachent à la construction, un cinquième aux activités de services administratifs et de soutien, et un sixième au commerce. Enfin, la zone n° 20 dans le quartier Saint-Ladre, compte 800 emplois salariés, dont un quart dans l'enseignement avec le lycée Romain Rolland, un sixième dans l'information et la communication avec l'antenne de France 3 et autant dans les activités de services administratifs et de soutien.

### Une polarisation des emplois variables selon les secteurs d'activité

Les logiques de localisation intra urbaine des établissements sont différentes selon les secteurs d'activité. Certains secteurs privilégient des implantations centrales. De ce fait, plus de 90 % de leurs effectifs sont concentrés géographiquement. C'est le cas de l'administration publique ou de l'information et communication pour des raisons de proximité des centres décisionnels, et dans une moindre mesure de la santé, afin de faciliter l'accessibilité du public. Les établissements et donc les emplois de ces activités sont donc plus con-

centrés géographiquement et par conséquent plus souvent localisés au sein d'une zone (*figure 6*).

Les localisations d'autres secteurs sont plus diffuses. Leurs emplois sont donc proportionnellement moins regroupés au sein de zones. Par nature, les activités rattachées à l'agriculture sont dans ce cas, mais aussi des secteurs bien implantés au sein des quartiers résidentiels et des communes de banlieue, territoires moins couverts par des zones de concentration d'emplois, comme la construction ou les activités immobilières (*figure 6*). La taille moyenne des établissements est aussi moins élevée dans ces activités.

L'enseignement et le commerce occupent une position intermédiaire. Les lycées et équipements universitaires sont fortement polarisés, tandis que la localisation des collèges, des écoles élémentaires et préélémentaires est beaucoup plus diffuse. Par ailleurs, des commerces plus petits situés dans le centre ville et les faubourgs résidentiels coexistent avec des grandes surfaces installées en périphérie. De même, l'industrie manufacturière n'est pas toujours concentrée géographiquement puisque 17 % des effectifs industriels sont localisés au sein de petites unités en dehors des zones de concentration d'emplois. ■

# Les orientations sectorielles des zones font émerger 14 grands pôles d'activités

Les 14 pôles identifiés dans l'unité urbaine d'Amiens présentent autant de visages au regard des caractéristiques des salariés qui participent à leur activité économique. Genre, âge, qualification, type de temps de travail, salaire ou lieu de résidence sont autant de critères qui différencient leur main d'œuvre. Toutefois, les variables les plus discriminantes permettant d'identifier les principales caractéristiques des salariés de chacun des pôles portent en premier lieu sur la féminisation de la main d'œuvre, la nature du temps de travail, les qualifications et le territoire de résidence. S'y ajoutent ensuite le niveau de salaires des cadres.

Martial Maillard, Insee

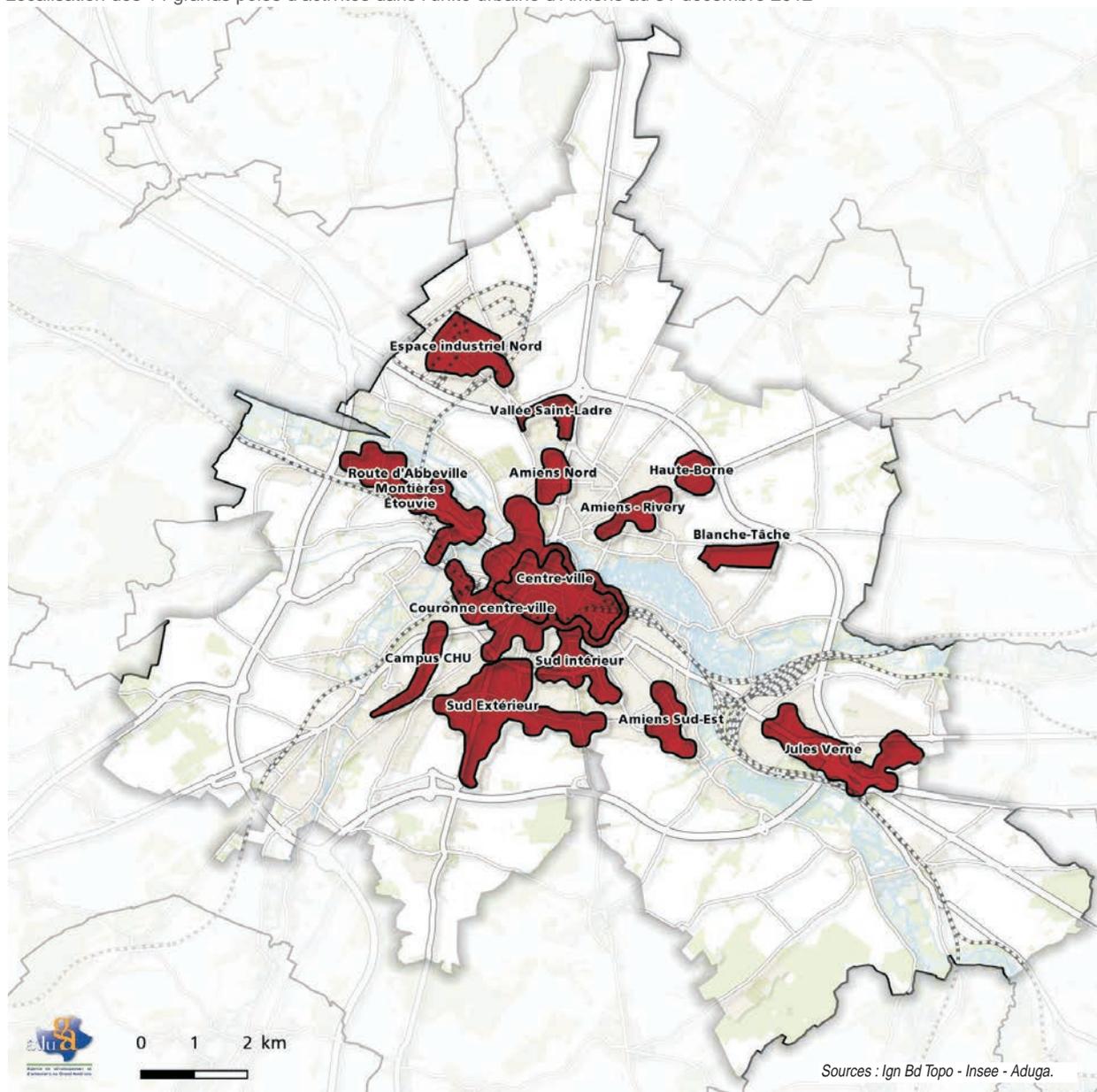
Les zones de concentration d'emplois géographiquement voisines présentent généralement des orientations sectorielles proches. Dans une logique territoriale, il est

alors pertinent de regrouper certaines d'entre elles sur ces bases pour analyser les caractéristiques de leurs travailleurs et les bassins de recrutement de la main

d'œuvre. Les 26 zones d'emplois précédemment identifiées sont ainsi agrégées en 14 territoires désignés pôles dans la suite (figures 7 à 9).

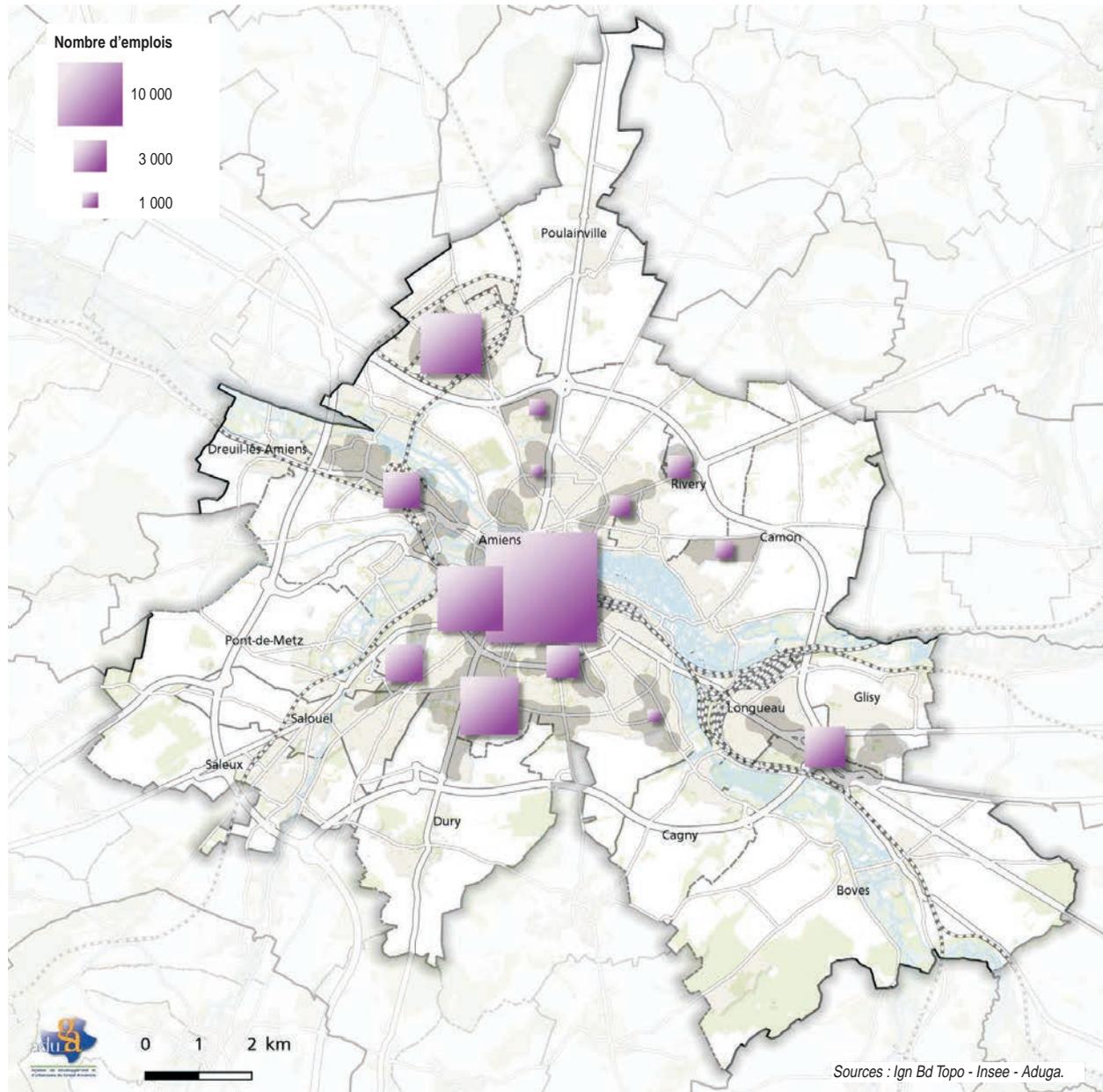
## 7 Les 26 zones de concentration d'emplois se regroupent en 14 grands pôles d'activités

Localisation des 14 grands pôles d'activités dans l'unité urbaine d'Amiens au 31 décembre 2012



**8 La plus importante concentration d'emplois dans l'unité urbaine d'Amiens se situe dans le centre ville**

Répartition des emplois au sein de l'unité urbaine d'Amiens au 31 décembre 2012



**9 14 grands pôles structurent l'espace urbain amiénois**

Regroupement des 26 zones de concentration d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens en 14 grands pôles d'activités

Pôles	Zones	Effectifs salariés au 31/12/2012 nombre
Centre-ville d'Amiens	1	28 060
Couronne centre-ville	2, 12, 23	10 610
Sud intérieur	8, 18	2 950
Amiens Sud-Est	19	820
Sud extérieur	4, 5, 11	8 470
Campus CHU	7, 21, 26	3 800
Jules Verne	6, 13, 24	4 390
Haute-Borne	9	1 610
Amiens – Rivery (route d'Albert – Défense passive)	22, 25	1 400
Amiens Nord	20	790
Espace industriel Nord	3	9 160
Route d'Abbeville, Montières, Étouvie	10, 14, 17	3 620
Vallée Saint-Ladre	16	1 070
Blanche-Tâche	15	1 170
<b>Ensemble</b>		<b>77 920</b>

Sources : Insee, Sirene 2012, Clap 2012.

## Des emplois aux profils différents selon les pôles

Les pôles où les services principalement non marchands sont les plus développés se révèlent généralement plus féminisés (centre-ville d'Amiens, Couronne centre-ville, Sud intérieur, Sud extérieur et Campus CHU). Au sein de ce groupe, les pôles orientés vers l'administration publique comptent plus d'employés, à l'image du centre ville d'Amiens où 46 % des salariés appartiennent à cette catégorie (*figure 10*). Les actifs des professions intermédiaires sont plus présents dans les pôles tournés vers la santé ou l'action sociale (Couronne centre-ville, Amiens Sud-Est, Sud extérieur et Campus CHU), tandis que les cadres, catégorie qui regroupe notamment les enseignants, le sont plus dans les territoires où l'enseignement (Sud intérieur et Campus CHU), la santé (Couronne centre-ville) ou encore l'information et la communication (Amiens Nord) sont bien implantés. Orienté vers le commerce, le pôle Vallée Saint-Ladre compte de ce fait plus de la moitié d'employés (*figure 10*).

À l'inverse, les pôles contenant ou formés par des zones de concentration d'emplois à dominante industrielle restent moins féminisés, à l'instar du pôle Jules Verne, de l'Espace Industriel Nord et Route d'Abbeville, Montières, Étouvie. C'est aussi le cas du pôle Haute-Borne,

spécialisé dans le commerce, la réparation automobile et les transports routiers de voyageurs, et du pôle Blanche-Tâche, tourné vers la construction. Ces zones comptent proportionnellement plus d'ouvriers, en particulier dans le pôle-Espace industriel Nord qui regroupe une grande partie de l'industrie amiénoise (*figure 10*). Les ouvriers sont également très présents au sein du pôle Blanche-Tâche (58 %).

Quatre pôles sont plus ouverts aux salariés les plus jeunes, en lien avec la présence de certains secteurs : l'enseignement supérieur, qui mobilise de nombreux enseignants vacataires, la santé (Campus CHU), le commerce de détail et la réparation automobile (pôles Jules Verne et Haute-Borne) ou la construction (pôle Blanche-Tâche). À l'inverse, les seniors représentent un tiers des salariés des pôles Sud intérieur et Amiens Sud-Est, caractérisés par des secteurs à la main d'œuvre plus âgée : administration publique, enseignement, travail protégé. L'emploi à temps partiel est plus développé dans les pôles où le système productif repose largement sur les services principalement non marchands, comme dans le pôle Sud intérieur (*figure 10*).

Les différences de profils des salariés sont assez marquées entre les pôles mais ces profils restent aussi relativement diversifiés au sein de la plupart d'entre eux.

## Un rayonnement notable sur les communes du Grand Amiénois

Les territoires de résidence des actifs sont différents et dépendent notamment de la localisation des pôles par rapport au centre ville et des catégories socioprofessionnelles qui y travaillent.

Dans le centre ville et certains pôles situés sur son pourtour (pôles Centre-ville d'Amiens, Sud intérieur, Campus CHU, Amiens Nord et Route d'Abbeville, Montières, Étouvie), la majorité des salariés réside au sein même de l'unité urbaine d'Amiens (*figure 11*). Ils effectuent donc plus fréquemment des navettes domicile-travail de plus faible amplitude, inférieures à 10 kilomètres (*figure 12*). En effet, les professions typiques des activités de services, plutôt non marchands, qui structurent le système productif des pôles Centre-ville d'Amiens, Sud intérieur, Campus CHU et Amiens Nord font plus souvent appel à des catégories professionnelles qui privilégient une résidence au sein de l'unité urbaine d'Amiens (cadres de la fonction publique, enseignants, professions de l'information, des arts et des spectacles. C'est aussi le cas de professions du secteur tertiaire marchand comme les employés de commerce et les personnels des services aux particuliers (*figure 13*).

Situé à proximité de la gare, le centre ville (pôle Centre-ville d'Amiens) compte 10 % de salariés domiciliés dans un autre dé-

### 10 Des emplois plus qualifiés autour du centre ville

Caractéristiques des salariés par grands pôles d'activités au 31 décembre 2012

	Femmes	Moins de 25 ans	De 25 à 39 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus	Cadres et chefs d'entreprises	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Salariés à temps partiel
Centre-ville d'Amiens	56	8	36	27	29	19	19	46	16	26
Couronne centre-ville	60	10	39	24	27	24	34	33	9	28
Sud intérieur	56	9	33	25	33	29	31	24	16	35
Amiens Sud-Est	48	9	32	25	34	14	49	25	12	20
Sud extérieur	61	10	40	25	25	18	30	39	13	26
Campus CHU	67	11	36	26	27	31	28	29	12	23
Jules Verne	45	12	40	27	21	12	22	37	29	23
Haute-Borne	35	11	34	27	28	7	12	32	49	22
Amiens – Rivery (route d'Albert-Défense passive)	55	10	41	28	21	9	21	60	10	24
Amiens Nord	52	9	42	26	23	23	30	26	21	28
Espace industriel Nord	17	6	39	31	24	12	18	9	61	10
Route d'Abbeville, Montières, Étouvie	43	8	40	30	22	10	24	27	39	22
Vallée Saint-Ladre	45	10	37	29	24	7	10	54	29	20
Blanche-Tâche	28	11	41	28	20	9	18	15	58	22
<b>Ensemble</b>	<b>51</b>	<b>9</b>	<b>38</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>35</b>	<b>23</b>	<b>24</b>

Lecture : les cases colorées en orange correspondent à des valeurs de l'indicateur supérieures d'au moins 20 % à la moyenne des 14 pôles ; les cases qui le sont en bleu à des valeurs inférieures d'au moins 20 % à la moyenne des 14 pôles.

Sources : Insee, Sirene 2012, DADS 2012.

**11 Vivre en périphérie d'Amiens, un choix moins fréquent pour les salariés du centre ville**

Structure des lieux de résidence des salariés des grands pôles d'activités au 31 décembre 2012

unité : %

	Unité urbaine d'Amiens	Pays du Grand Amiénois hors unité urbaine d'Amiens	Somme hors Pays du Grand Amiénois	Hauts-de-France hors Somme	Reste de la France	Ensemble
Centre-ville d'Amiens	52	27	7	10	4	100
Couronne centre-ville	49	32	8	7	4	100
Sud intérieur	56	31	6	5	2	100
Amiens Sud-Est	49	33	8	4	6	100
Sud extérieur	47	34	6	10	3	100
Campus CHU	51	34	4	6	5	100
Jules Verne	43	37	10	7	3	100
Haute-Borne	36	41	11	10	2	100
Amiens – Rivery (route d'Albert-Défense passive)	44	36	9	9	2	100
Amiens Nord	61	25	3	6	5	100
Espace industriel Nord	34	49	8	6	3	100
Route d'Abbeville, Montières, Étouvie	52	31	6	7	4	100
Vallée Saint-Ladre	48	42	5	2	3	100
Blanche-Tâche	42	36	8	11	3	100
<b>Ensemble</b>	<b>48</b>	<b>33</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>100</b>

Lecture : les cases colorées en orange correspondent à des valeurs de l'indicateur supérieures d'au moins 20 % à la moyenne des 14 pôles ; les cases qui le sont en bleu à des valeurs inférieures d'au moins 20 % à la moyenne des 14 pôles.

Sources : Insee, Sirene 2012, DADS 2012.

**12 Des trajets plus courts pour les salariés situés dans l'est de l'agglomération**

Indicateurs de l'ampleur des navettes domicile-travail par grand pôle d'activités au 31 décembre 2012

Unités : kilomètre, minute

	Part des salariés résidant dans un rayon de ...			Distance médiane parcourue par les non stables*	Temps de trajet médian des non stables* en heures pleines
	10 km	20 km	30 km		
Centre-ville d'Amiens	54	66	75	26	38
Couronne centre-ville	51	66	76	23	36
Sud intérieur	58	70	81	22	35
Amiens Sud-Est	51	65	77	23	36
Sud extérieur	47	62	74	20	29
Campus CHU	49	59	66	19	23
Jules Verne	22	60	72	16	22
Haute-Borne	35	51	66	20	21
Amiens – Rivery (route d'Albert-Défense passive)	45	61	71	24	35
Amiens Nord	62	75	82	22	35
Espace industriel Nord	37	55	72	26	38
Route d'Abbeville, Montières, Étouvie	54	68	77	24	36
Vallée Saint-Ladre	51	68	83	22	35
Blanche-Tâche	43	57	70	17	21
<b>Ensemble</b>	<b>48</b>	<b>63</b>	<b>74</b>	<b>23</b>	<b>34</b>

\*Les non stables sont les salariés qui ne résident pas dans la commune où ils travaillent.

Lecture : 54 % des salariés qui travaillent dans le pôle Centre-ville d'Amiens résident dans un rayon de 10 km autour de la commune d'implantation de cette zone (Amiens).

Au sein du pôle Centre-ville d'Amiens, la moitié des salariés qui ne réside pas à Amiens parcourt une distance inférieure à 26 kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail, l'autre moitié parcourant plus de 26 kilomètres. Au sein de ce pôle, la moitié des salariés qui ne réside pas à Amiens effectue un trajet de plus de 38 minutes pour se rendre sur leur lieu de travail, l'autre moitié un trajet de moins de 38 minutes.

Les cases colorées en orange correspondent à des valeurs de l'indicateur supérieures d'au moins 20 % à la moyenne des 14 pôles ; les cases qui le sont en bleu à des valeurs inférieures d'au moins 20 % à la moyenne des 14 pôles.

Sources : Insee, Sirene 2012, DADS 2012, Méric.

partement de la région. En effet, une partie significative des actifs de ce pôle est domiciliée dans les zones urbaines picardes et au-delà (Paris, Lille, Arras). Ce sont souvent des agents de l'administration publique, en lien avec les mobilités géographiques de fonctionnaires. Ainsi, les distances et temps de trajet des salariés domiciliés hors d'Amiens sont plus élevés pour ce pôle : la moitié d'entre eux effectue plus de 26 kilomètres (figure 12).

Les lieux de résidence des salariés des pôles Sud intérieur, Campus CHU et Amiens Nord apparaissent plus centrés sur l'unité urbaine d'Amiens.

Plutôt industriel, le pôle Route d'Abbeville – Montière – Étouvie compte une majorité d'actifs domiciliés dans l'unité urbaine et même 44 % à Amiens, probablement du fait de l'imbrication de l'habitat et des activités économiques au sein du tissu urbain, pour des raisons historiques.

À l'inverse, les salariés mobilisés dans les pôles Jules Verne, Haute-Borne, Amiens – Rivery (route d'Albert – Défense passive), Espace industriel Nord et Vallée Saint-Ladre résident plutôt en milieu périurbain. En particulier, la moitié des actifs du pôle industriel nord (Espace industriel Nord) vivent dans une commune située au-delà de l'unité urbaine (figure 11), surtout vers

le nord de ce territoire (voir page 20). En effet, les actifs des professions spécifiques à l'industrie et ses activités de soutien (ouvriers qualifiés de type industriel, ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport, chauffeurs, contremaîtres et agents de maîtrise, techniciens, ingénieurs et cadres techniques d'entreprise) sont plus enclins à résider dans cet espace (figure 14). Ils y accèdent à la maison individuelle, à un foncier plus abordable et à un cadre de vie préservé.

Les salariés du pôle industriel nord (Espace industriel Nord) sont 45 % à habiter à plus de 20 km d'Amiens contre 36 % pour l'ensemble des pôles, et la moitié de ceux qui ne réside pas à Amiens effectue un trajet de plus de 38 minutes pour rejoindre son lieu de travail (figure 12). Localisés aux entrées est de l'agglomération d'Amiens, les pôles Jules Verne, Haute-Borne et Blanche-Tâche attirent également de nombreux salariés qui résident assez loin. Un tiers des actifs des pôles Haute-Borne et Blanche-Tâche est domicilié à plus de 30 kilomètres (figure 12). Le pôle Jules Verne rayonne en particulier sur les communes localisées dans la périphérie proche à l'est et au sud-est d'Amiens (voir page 20).

Situés aux portes de l'agglomération et connectés aux principales voies de communication, ces quatre pôles sont aisément accessibles pour les résidents des communes rurales voisines.

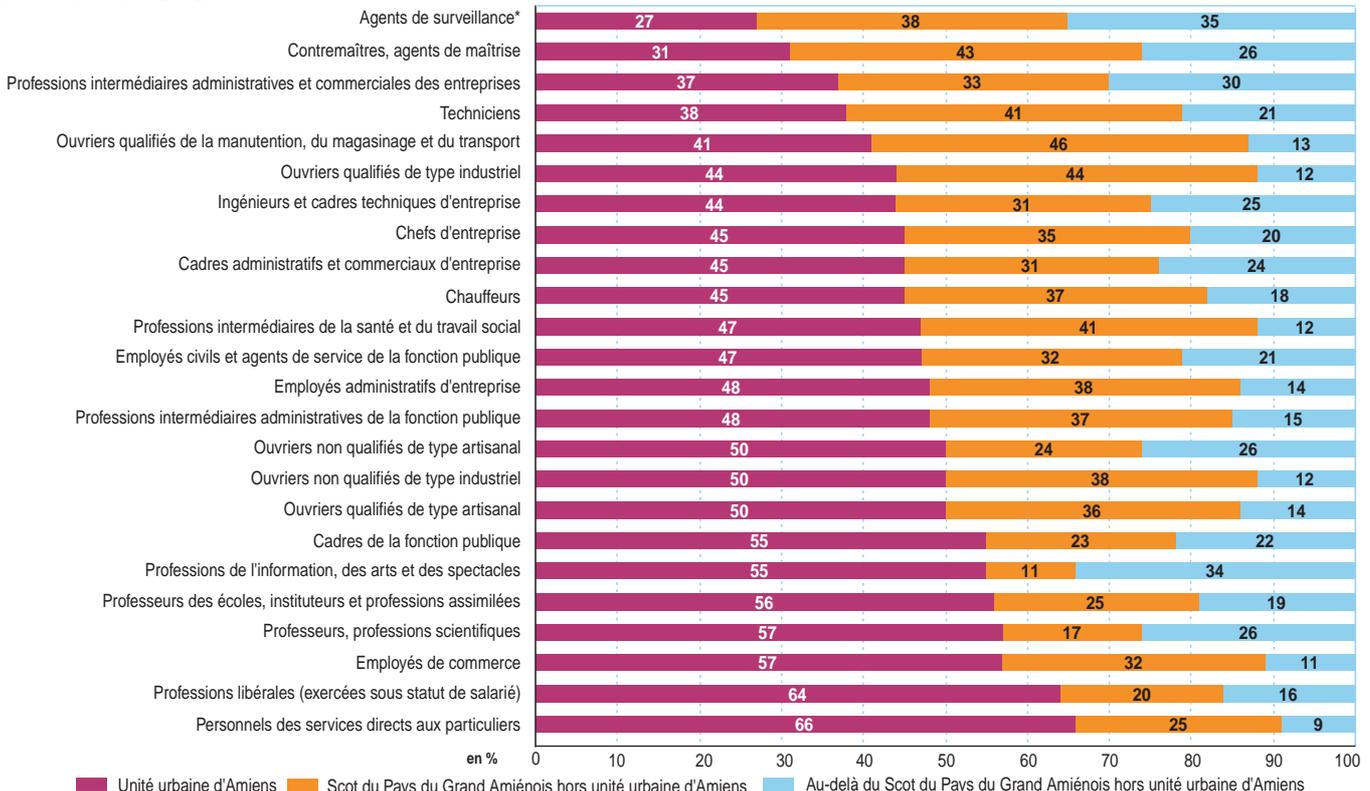
De façon plus générale, du point de vue des déplacements domicile-travail, les pôles rayonnent plus largement sur les communes situées sur le même axe en s'éloignant du centre d'Amiens (voir page 20).

### Une représentation synthétique des profils des salariés

Les 14 pôles identifiés dans l'unité urbaine d'Amiens présentent autant de visages au regard des caractéristiques des salariés qui participent à leur activité économique. Genre, âge, qualification, type de temps de travail, salaire ou lieu de résidence sont autant de critères qui différencient la main d'œuvre au sein de l'agglomération. À partir d'indicateurs relatifs à chacune de ces thématiques, cette étude vise à synthétiser l'information qu'ils apportent et à repérer sur cette base des similarités et différenciations entre les pôles. Une analyse statistique permet de résumer l'information contenue par les multiples indicateurs en un petit nombre

## 13 Les salariés des activités tertiaires résident plutôt dans l'unité urbaine d'Amiens

Structure des salariés des grands pôles d'activités de l'unité urbaine d'Amiens par catégorie socioprofessionnelle et lieu de résidence au 31 décembre 2012



\*Les agents de surveillance regroupent notamment les policiers, gendarmes, pompiers, surveillants pénitentiaires, agents forestiers, agents de surveillance du patrimoine et des administrations, vigiles et convoyeurs de fonds.

Sources : Insee, Sirene 2012, DADS 2012.

de dimensions et d'offrir ainsi une lecture synthétique des particularités de chacune de ces zones (*méthodologie*).

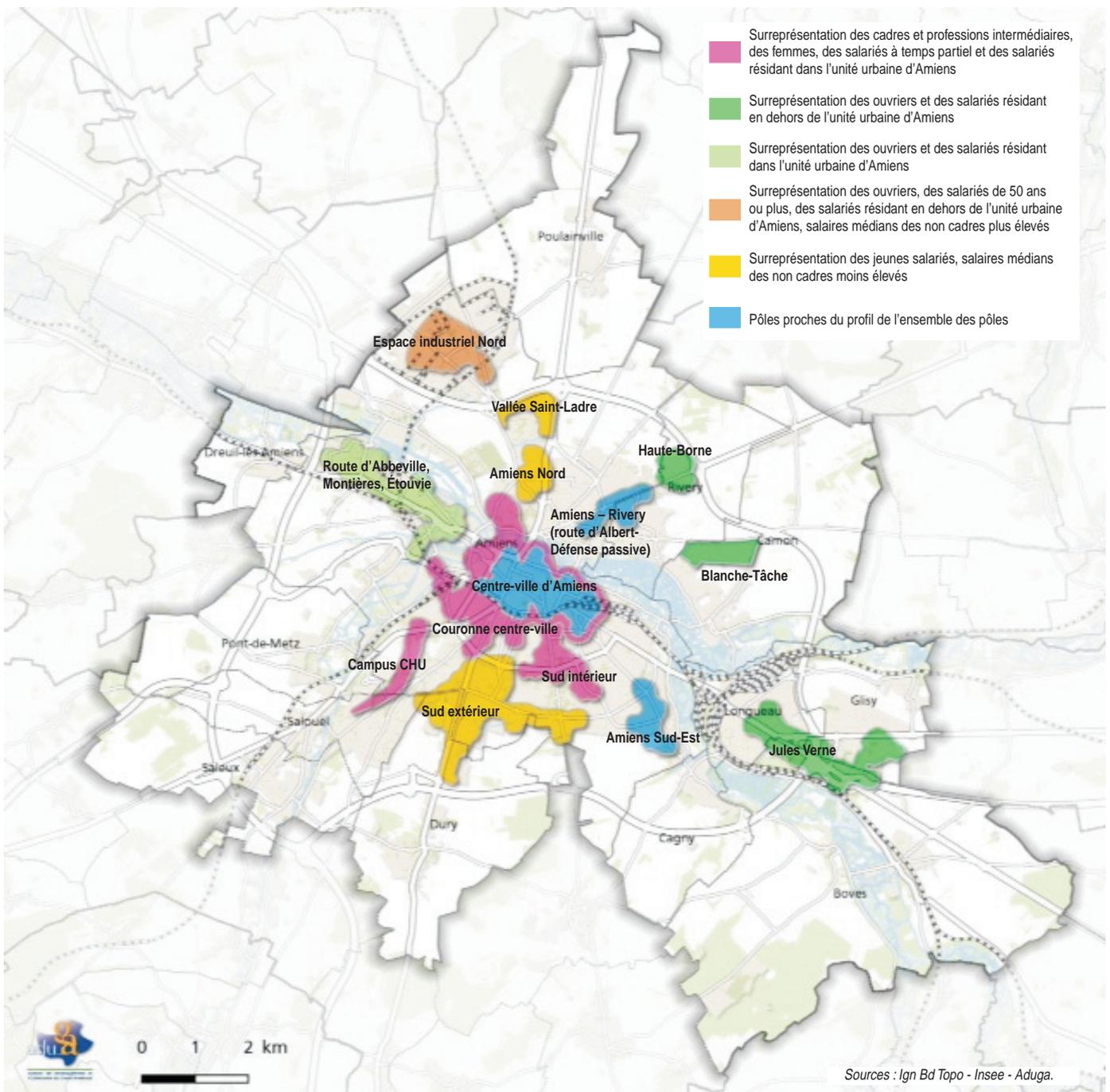
Les variables les plus discriminantes permettant d'identifier les principales caractéristiques des salariés des pôles portent en premier lieu sur la féminisation de la main d'œuvre, la nature du temps de travail, les qualifications et le territoire de résidence. S'y ajoute le niveau de salaires des cadres. Ainsi, les pôles les plus féminisés sont aussi ceux où le travail à temps partiel est plus répandu, les cadres et professions intermédiaires plus présents et le lieu de résidence plus souvent situé dans l'unité urbaine

d'Amiens. Les pôles Sud intérieur, Couronne centre-ville et Campus CHU sont ici très représentatifs (*figure 14*). Inversement, les pôles Blanche-Tâche, Jules Verne et Haute-Borne, regroupent plutôt des ouvriers, résidant souvent dans la partie du Pays du Grand Amiénois située au-delà de l'agglomération d'Amiens. Le pôle de la route d'Abbeville, Montières, Étouvie a la particularité d'offrir une importante proportion d'emplois ouvriers à des actifs qui résident pour beaucoup dans l'unité urbaine. L'Espace Industriel Nord est un autre cas particulier, avec une surreprésentation d'ouvriers âgés, aux salaires plus élevés

qu'ailleurs, résidant majoritairement en dehors de l'unité urbaine d'Amiens. Dans un second temps intervient le niveau des salaires médians des catégories non cadres et l'âge des salariés. Les pôles Vallée Saint-Ladre, Sud extérieur et Amiens Nord, où les jeunes actifs sont plus présents, affichent des salaires médians des ouvriers, employés et professions intermédiaires moins élevés. Les pôles Centre-ville d'Amiens, Amiens – Rivery (route d'Albert – Défense passive) et Amiens Sud-Est présentent des profils proches du profil moyen de l'ensemble des pôles (*figure 14*). ■

**14 La féminisation, l'âge et les catégories socioprofessionnelles au cœur des différences**

Principaux profils des salariés des 14 grands pôles d'activités de l'unité urbaine d'Amiens



Sources : Ign Bd Topo - Insee - Aduga.

# Cinq types de bassins de recrutement

L'analyse des zones de concentration d'emplois et de leur agrégation en grands pôles d'activité permettent de disposer de données statistiques sur les lieux de résidence des actifs qui y travaillent. Il est alors possible d'analyser à un niveau géographique fin l'attractivité du pôle urbain amiénois et de mettre en évidence les relations privilégiées que certains territoires ont avec ces espaces infra communaux. Ainsi cinq types de bassins de recrutement ont été identifiés. Globalement les emplois des quatorze grands pôles sont occupés par des actifs qui résident pour moitié dans l'unité urbaine amiénoise, 30 % dans les autres parties du Grand Amiénois et 20 % en dehors.

Arnaud Laure, Aduga

Selon les pôles d'activités, les territoires de résidence des actifs sont différents, en fonction notamment de la localisation géographique des pôles et des catégories socioprofessionnelles des actifs qui y travaillent.

En moyenne, les emplois des quatorze grands pôles sont occupés par des actifs qui résident pour moitié dans l'unité urbaine amiénoise, 30 % dans les autres parties du Grand Amiénois incluant la communauté de communes Avre Luce Moreuil, et 20 % en dehors du Grand Amiénois.

D'un point de vue synthétique, à partir de ces critères, cinq types de bassins de recrutement des salariés peuvent être identifiés (*figure 15*).

## Des pôles centrés sur l'unité urbaine

Deux familles de pôles recrutent des actifs résidant essentiellement dans l'unité urbaine d'Amiens. Deux pôles situés en position péricentrale constituent la première catégorie (*figure 15 - catégorie 1*) accueillent une plus grande proportion d'emplois occupés par des actifs résidant dans l'unité urbaine d'Amiens. Le premier sur un secteur comprenant la première partie de la rue Saint-Fuscien et s'étendant jusqu'à Pierre Rollin, qui comporte les lycées de la cité scolaire, la Providence et le centre des impôts. Le second, situé sur une partie des quartiers nord comprend l'antenne

régionale de France télévision et la zone franche d'Amiens Nord (désormais dispositif "territoires entrepreneurs"). La nature des emplois de cette dernière et les conditions fiscales favorisent le recrutement dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville situés à Amiens. La deuxième catégorie (*figure 15 - catégorie 2*) réunit six pôles qui font appel à des salariés dont l'origine géographique est assez diversifiée, même si une majorité de la main d'œuvre réside dans le pôle urbain. La plupart d'entre-eux ont un système productif structuré par les activités de services, plutôt non marchands, qui font plus souvent appel à des catégories professionnelles qui privilégient une résidence urbaine (cadres de la fonction publique, enseignants, professions de l'information, des arts et des spectacles (*figure 14*). C'est aussi le cas de professions du secteur tertiaire marchand comme les employés de commerce et les personnels des services aux particuliers (*figure 14*).

## La vallée Saint-Ladre accueille des actifs essentiellement implantés dans le Grand Amiénois

Non loin, la zone de Saint-Ladre, au profil économique majoritairement commercial (centre commercial *Carrefour*, *Leroy Merlin*) constitue à elle seule la 3<sup>e</sup> catégorie présente. Son aire de recrutement est essentiellement locale et centrée sur le

Grand Amiénois (90 % des actifs, 48 % résidant dans l'unité urbaine d'Amiens).

## Des pôles aux origines géographiques des actifs plus équilibrées

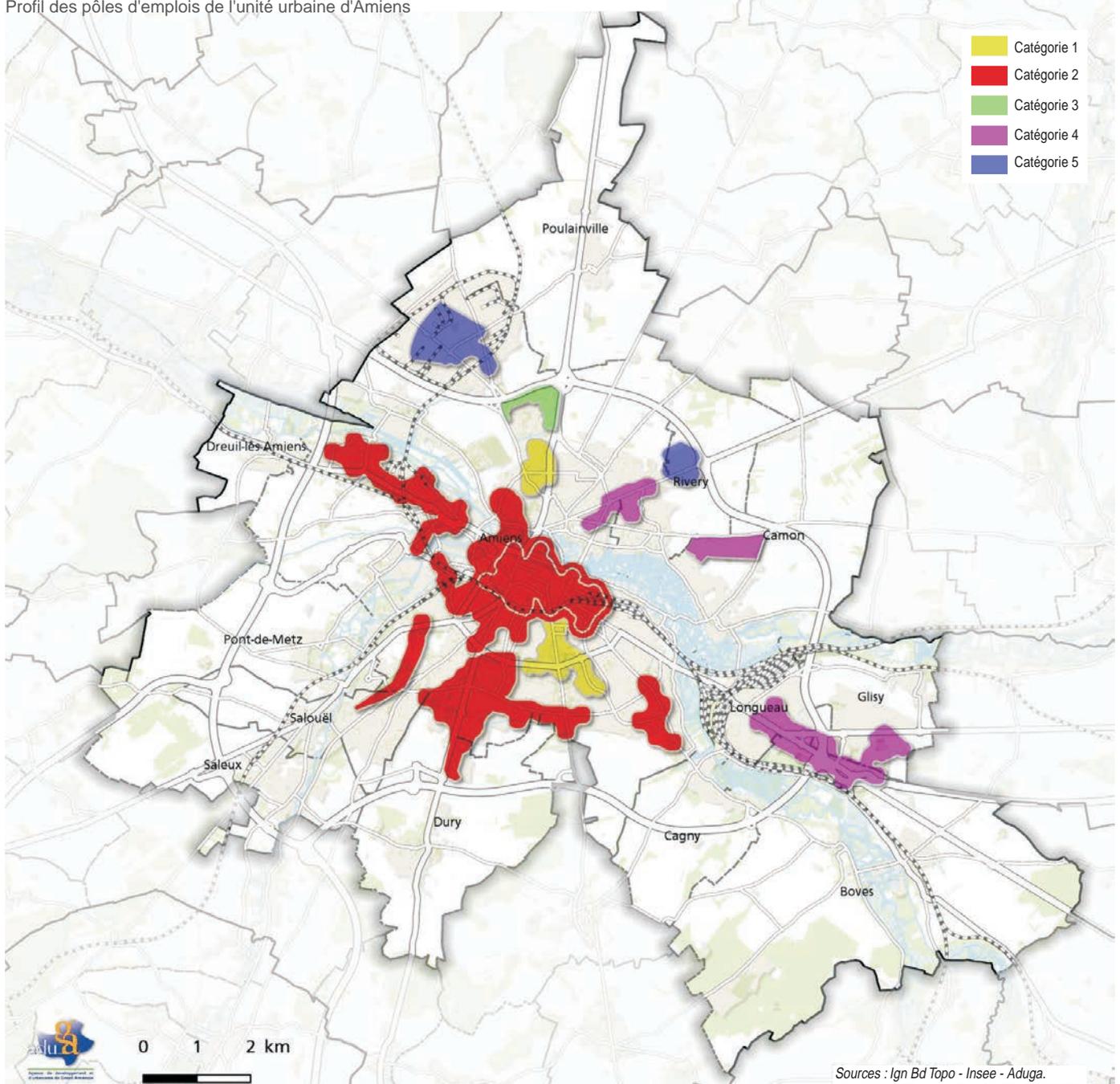
Dans une position plus périphérique et connectée à la rocade, le zone de concentration d'emplois Jules Verne, la Blanche-Tâche et le secteur de la route d'Albert-Défense Passive ont un profil plus équilibré entre une main d'œuvre citadine et périurbaine et forment en cela la 4<sup>e</sup> catégorie (*figure 15 - catégorie 4*).

## Des pôles dont une majorité d'actifs réside en dehors du pôle urbain

Enfin, le dernier groupe est constitué de deux pôles qui ont la particularité d'avoir un bassin de recrutement tourné vers l'extérieur du pôle urbain. Ainsi, seulement 34 % des emplois de l'Espace Industriel Nord sont occupés par des actifs résidant dans l'unité urbaine d'Amiens. Cependant, une grande partie de ses emplois sont occupés par des actifs résidant dans d'autres territoires du Grand Amiénois : près d'un emploi sur deux. La Haute-Borne de Rivery présente la spécificité d'avoir une main d'œuvre qui réside davantage en dehors du Grand Amiénois (près d'un emploi sur quatre). ■

**15 Les bassins de recrutement des différents pôles d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens**

Profil des pôles d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens



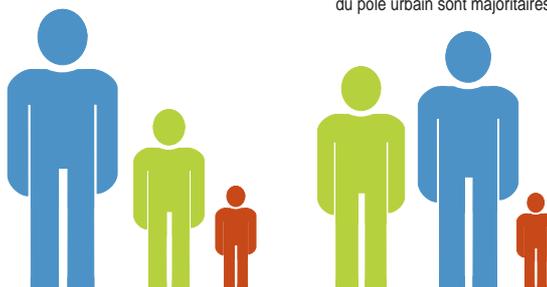
**Cinq catégories de pôles d'emplois**

- 1 - Pôles peu ouverts sur l'extérieur de l'unité urbaine : 60 % des actifs résident dans l'unité urbaine d'Amiens, 25 % reste du Grand Amiénois et 15 % hors du Grand Amiénois ;
- 2 - Pôles dont une majorité d'actifs résident dans l'unité urbaine d'Amiens : 50 % unité urbaine d'Amiens, 30 % reste du Grand Amiénois et 20 % hors du Grand Amiénois ;
- 3 - Pôle centré sur le Grand Amiénois : 50 % unité urbaine d'Amiens, 40 % reste du Grand Amiénois, 10 % hors du Grand Amiénois ;
- 4 - Pôles plus équilibrés entre les trois origines géographiques des actifs : 45 % unité urbaine d'Amiens, 35 % reste du Grand Amiénois, 20 % hors du Grand Amiénois ;
- 5 - Pôles dont les actifs résident en majorité en dehors de l'unité urbaine d'Amiens : 40 % unité urbaine d'Amiens, 45 % reste du Grand Amiénois, 15 % en dehors du Grand Amiénois.

**16 Exemples de deux situations contrastées**

Groupes 2  
6 pôles : 55 400 emplois  
bassin de recrutement diversifié

Groupes 5  
2 pôles : 10 800 emplois  
pôles où les actifs qui résident en dehors du pôle urbain sont majoritaires



- actifs résidant dans l'unité urbaine d'Amiens
- actifs résidant dans le Grand Amiénois mais en dehors de l'unité urbaine d'Amiens
- actifs résidant en dehors du Grand Amiénois

# Lieux de résidence des actifs des grands pôles d'activités

Arnaud Laure, Aduga

Les quatorze pôles infra communaux jouent un rôle essentiel pour les territoires du Grand Amiénois. Environ 63 500 actifs résidant dans le Grand Amiénois travaillent dans l'un de ces pôles. Parmi eux, 23 500 résident en dehors d'Amiens Métropole, soit près d'un tiers des actifs de ces territoires.

L'approche développée ci-après, permet d'apporter un premier niveau de réponse aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure les habitants d'un territoire ont tendance à travailler dans un pôle d'emplois ? En d'autres termes, est-

ce que les actifs résidant dans un territoire ont une propension particulière à travailler dans certains pôles d'emplois ?

- Si tel est le cas, est-ce que ces comportements obéissent à une logique de proximité ou de facilité d'accès, notamment par la rocade, ou bien semblent-t-ils plus liés à la nature des emplois présents dans ces zones ?

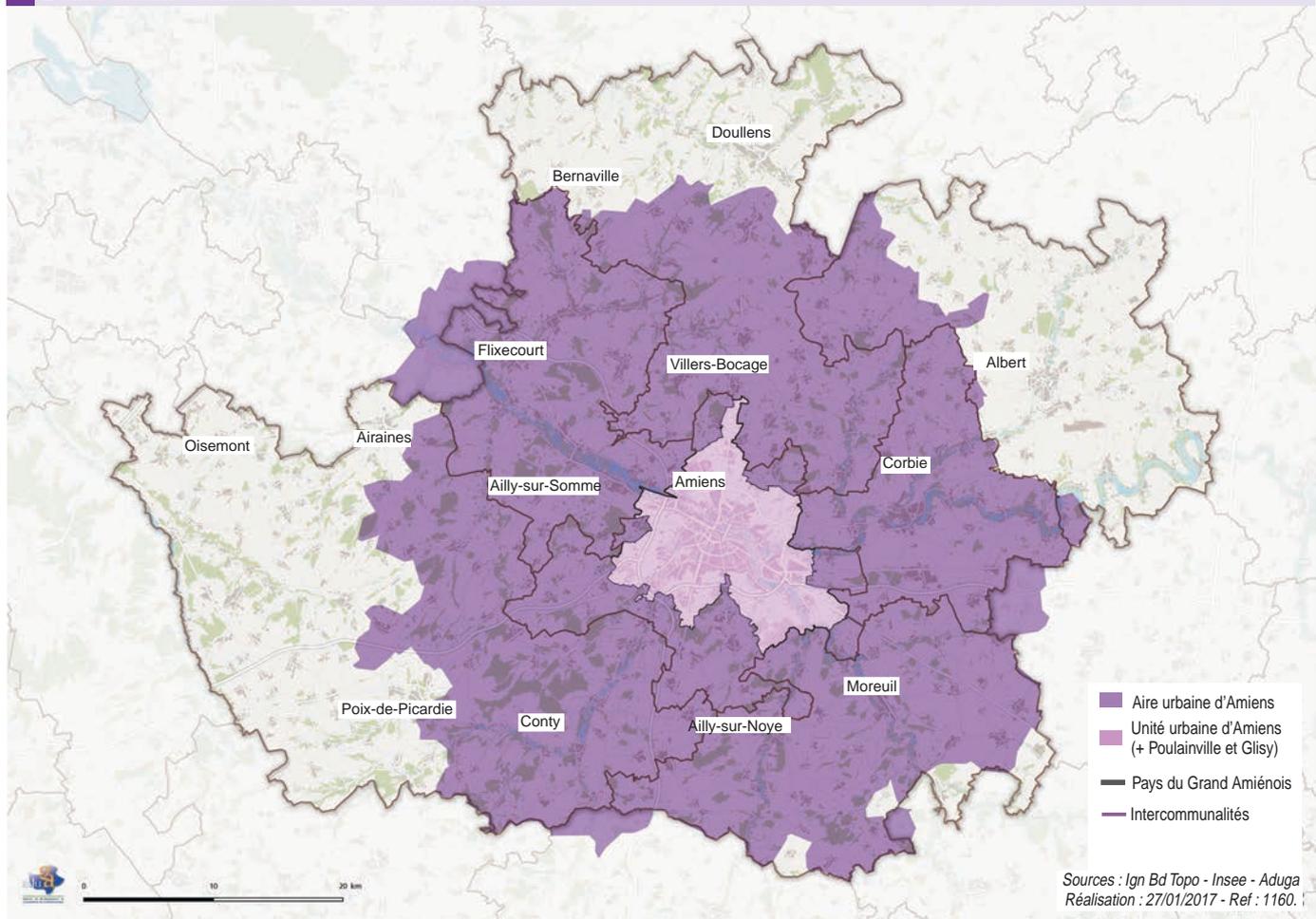
- Est-ce que les actifs dont le lieu de résidence est plus éloigné (Île-de-France, Nord et Pas-de-Calais) privilégient les pôles à forte valeur ajoutée nécessitant des qualifications élevées ?

## Une approche visant à apprécier le degré d'attractivité des pôles d'emplois sur les territoires

Pour y répondre, il est nécessaire d'analyser les pratiques des actifs des différents territoires vis-à-vis de chaque pôle d'emploi de l'unité urbaine d'Amiens.

À cette fin, les territoires de résidence des 63 500 actifs qui résident dans le Grand Amiénois ont été regroupés par intercommunalités telles qu'elles ont fonctionné au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (*cartes 20 à 26*). La même approche a été adoptée

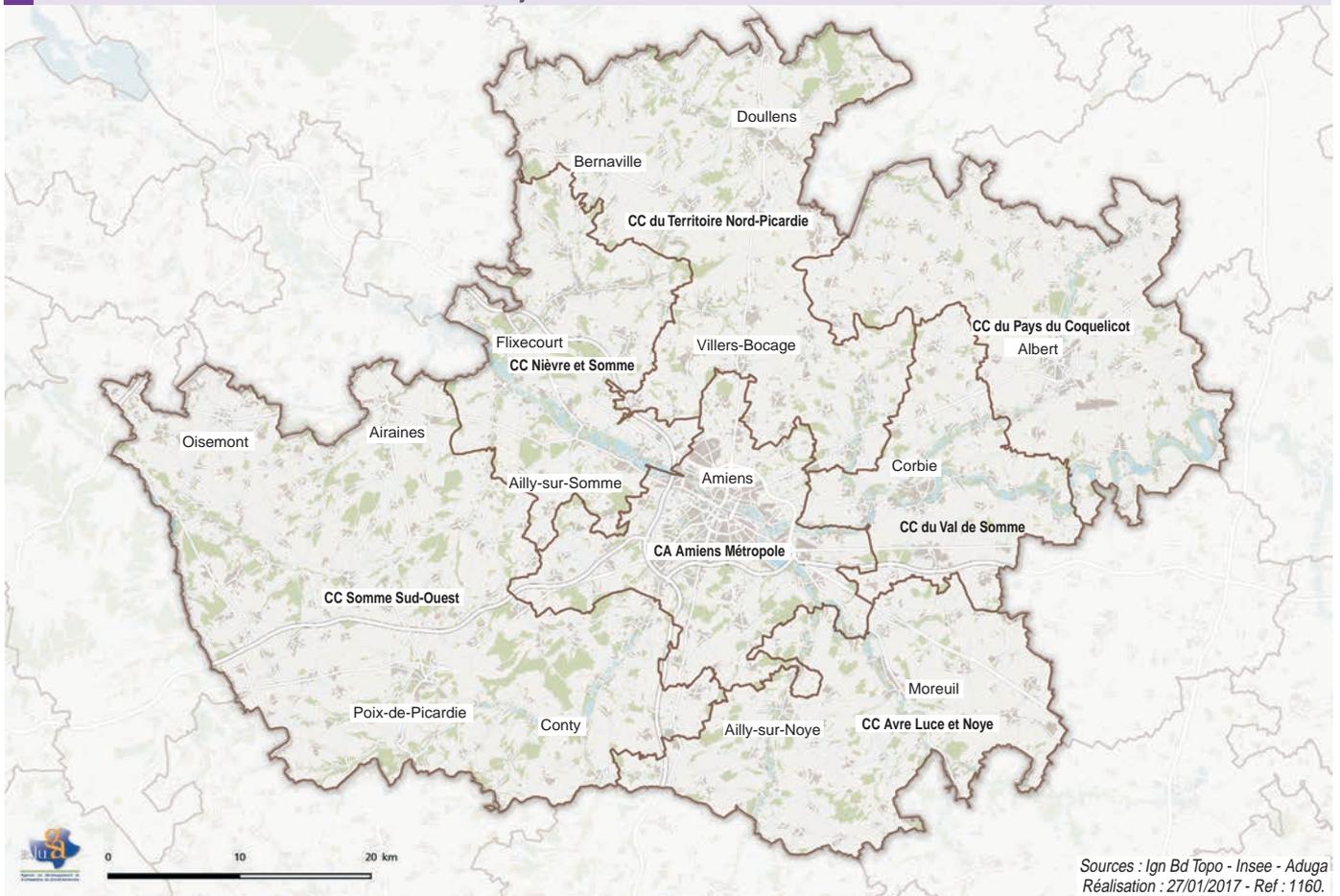
## 17 L'unité urbaine d'Amiens au sein du Grand Amiénois



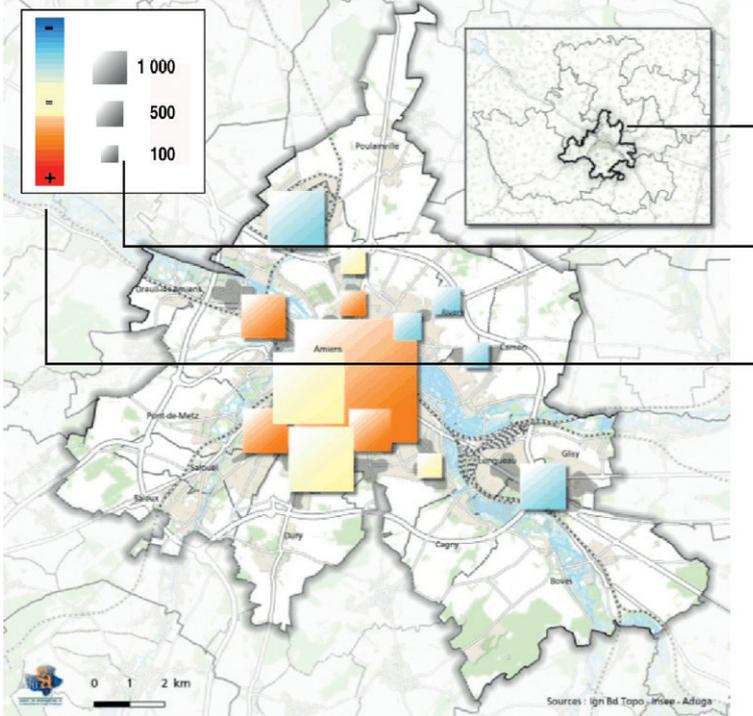
pour les 15 000 actifs qui résident en dehors du Grand Amiénois (*cartes 27 à 31*), en les regroupant par grande zone géographique : Île-de-France, départements du Pas-de-Calais et du Nord, etc. Sur cette base, une carte a été produite pour chaque territoire de résidence. Ces cartes regroupent deux informations statistiques localisées au lieu de travail. La première indique le nombre d'actifs résidant dans ce territoire qui travaillent dans chaque pôle d'emplois. La seconde est un *indice de spécificité* (voir *figure 19*) qui montre la surreprésentation ou sous-

représentation de l'origine géographique de ces actifs parmi l'ensemble des actifs qui travaillent dans un pôle. Il mesure aussi, de façon synthétique, si les habitants d'un territoire ont une prédisposition à travailler dans un pôle (couleurs orange et rouge), si le pôle est peu attractif pour ces actifs (bleu clair et bleu foncé) ou bien si, par rapport à ce pôle, les habitants d'un territoire n'ont pas un comportement particulier et qu'ils y occupent un emploi dans les mêmes proportions que l'ensemble des actifs qui travaillent dans l'unité urbaine d'Amiens (couleur jaune) (*figure 19*).

**18** Les intercommunalités du Grand Amiénois au 1<sup>er</sup> janvier 2017



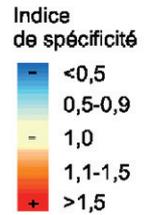
19 Comment lire les cartes ?



Zone de résidence des actifs qui travaillent dans un pôle d'emplois

Nombre d'actifs résidant dans cette zone de résidence qui travaillent dans un pôle d'emplois

Indice de spécificité :  $\frac{X_i^k / X_i}{X^k / X}$



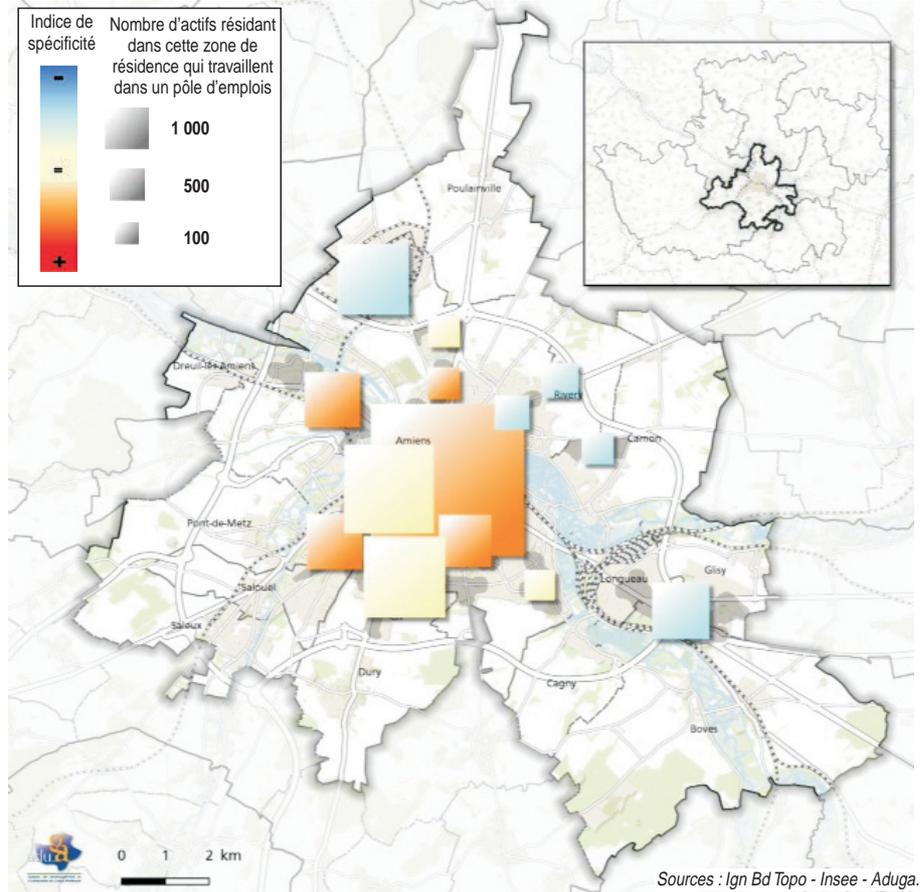
où :

- $X_i^k$  Actifs résidant dans la zone  $k$  et travaillant dans le pôle d'emplois  $i$
- $X_i$  Emplois localisés dans un pôle d'emplois  $i$
- $X$  Ensemble des emplois localisés dans un pôle d'emplois
- $X^k$  Ensemble des actifs résidant dans la zone  $k$  et travaillant dans un des pôles d'emplois

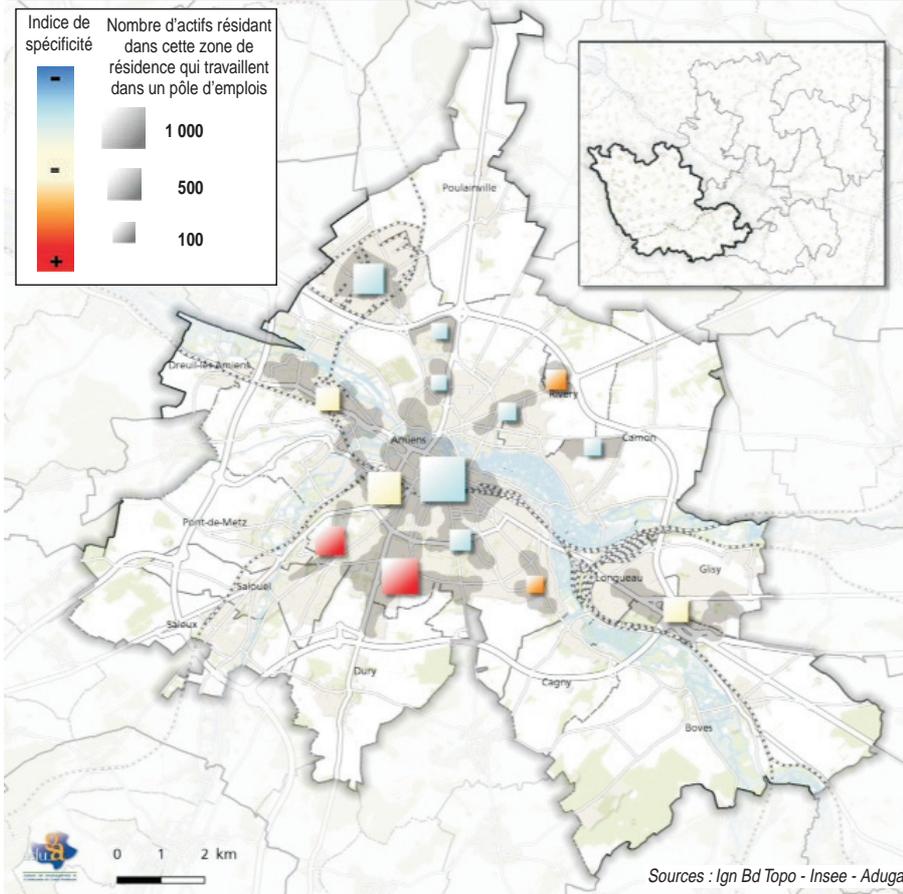
Amiens Métropole

Les habitants d'Amiens Métropole travaillent pour beaucoup dans le centre-ville d'Amiens : 15 500 actifs, soit près d'un quart des actifs résidant dans Amiens Métropole, et 5 400 dans la couronne du centre-ville. Le grand pôle Amiens Sud (Vallée des Vignes , Pôle Clinique, centre commercial Amiens Sud) est le troisième avec 4500 actifs, suivi par l'Espace industriel Nord (3 400 actifs). Cependant, dans ces deux derniers pôles les habitants d'Amiens Métropole ne sont pas surreprésentés. Ils tendent plutôt à occuper des emplois situés dans les pôles proches du centre-ville, ainsi que dans le pôle du sud-ouest regroupant le CHRU et l'Université Picardie Jules Verne (UPJV) et dans le pôle d'emplois composés de Montières et de la route d'Abbeville.

20 Actifs résidant dans Amiens Métropole : 59 % occupent un poste localisé dans un pôle d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens, soit 39 800 actifs



**21 Actifs résidant dans la communauté de communes Somme Sud-Ouest : 26 % occupent un poste localisé dans un pôle d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens, soit 4 100 actifs**

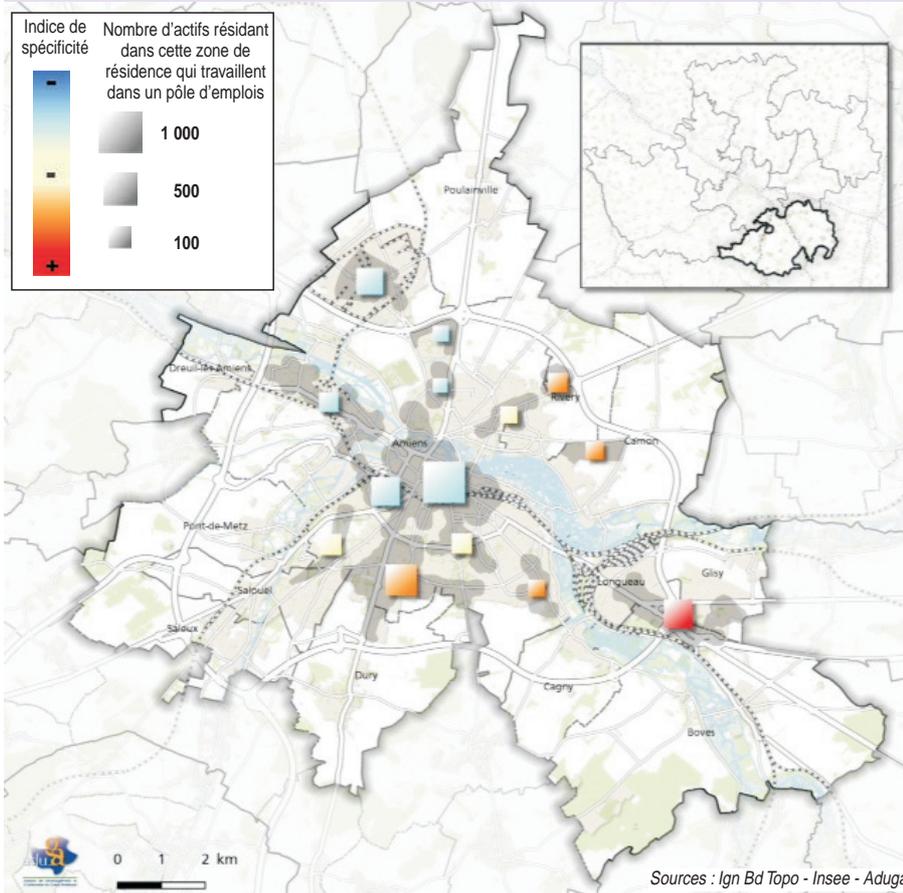


**Les intercommunalités au sud du Grand Amiénois**

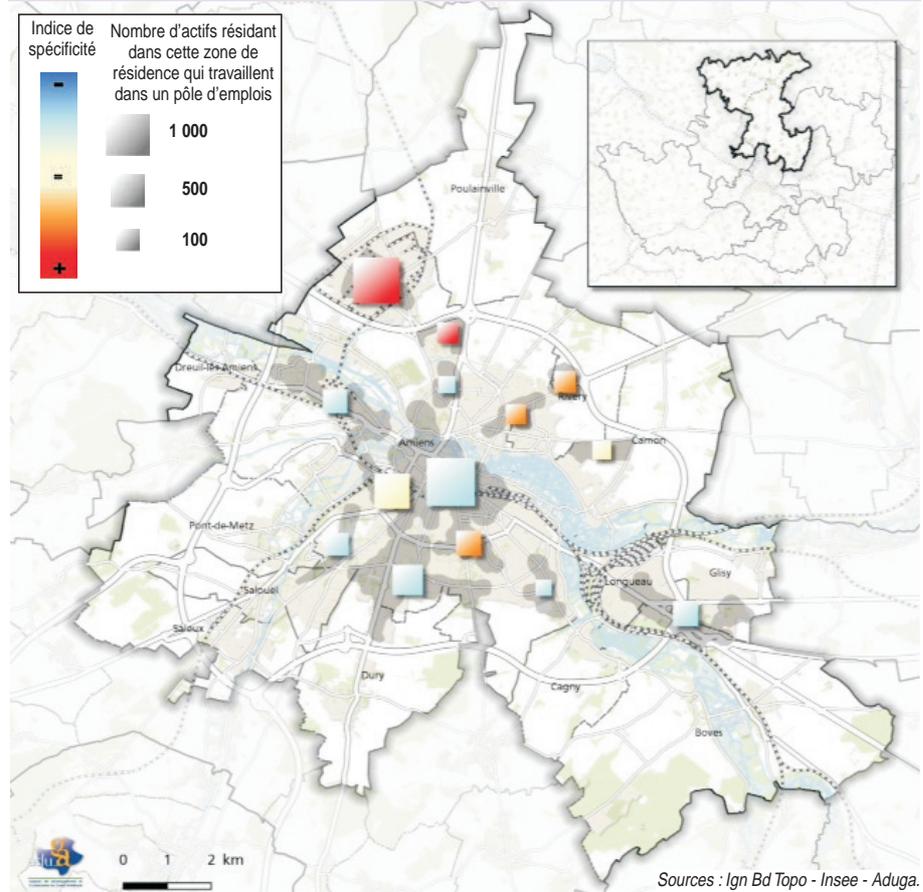
Les habitants du sud du Grand Amiénois travaillent pour beaucoup dans les zones de concentration d'emplois au sud de l'agglomération. Les habitants des intercommunalités du sud-ouest ont nettement plus tendance à occuper un emploi dans le pôle qui comprend le CHRU et de l'UPJV. Les habitants de Luce Avre travaillent plus en proportion dans la zone de concentration d'emplois Jules Verne.

Cependant, aucun de ces pôles n'atteint le poids quantitatif du centre-ville qui offre un emploi à 1 000 habitants de Avre Luce et Noye et 1 200 habitants du Somme Sud-Ouest (soit respectivement 8 et 10 % des actifs qui résident dans ces territoires).

**22 Actifs résidant dans la communauté de communes Avre Luce et Noye : 32 % occupent un poste localisé dans un pôle d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens, soit 3 100 actifs**



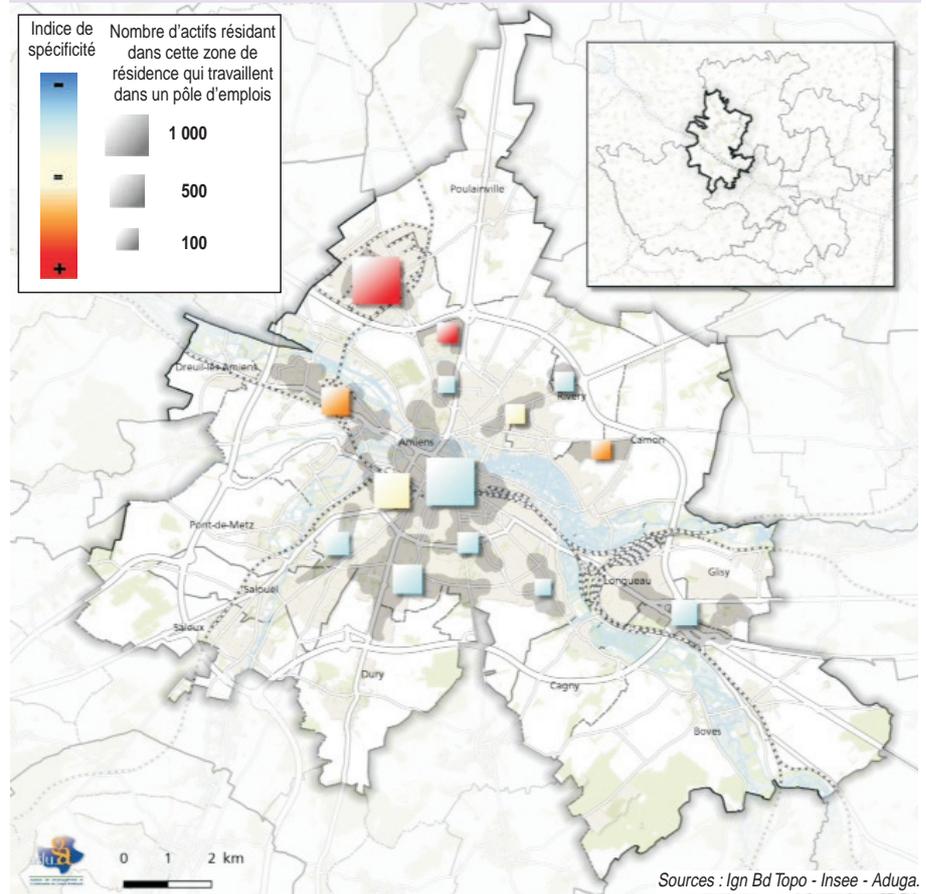
**23 Actifs résidant dans la communauté de communes du Territoire Nord-Picardie : 37 % occupent un poste localisé dans un pôle d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens, soit 5 100 actifs**



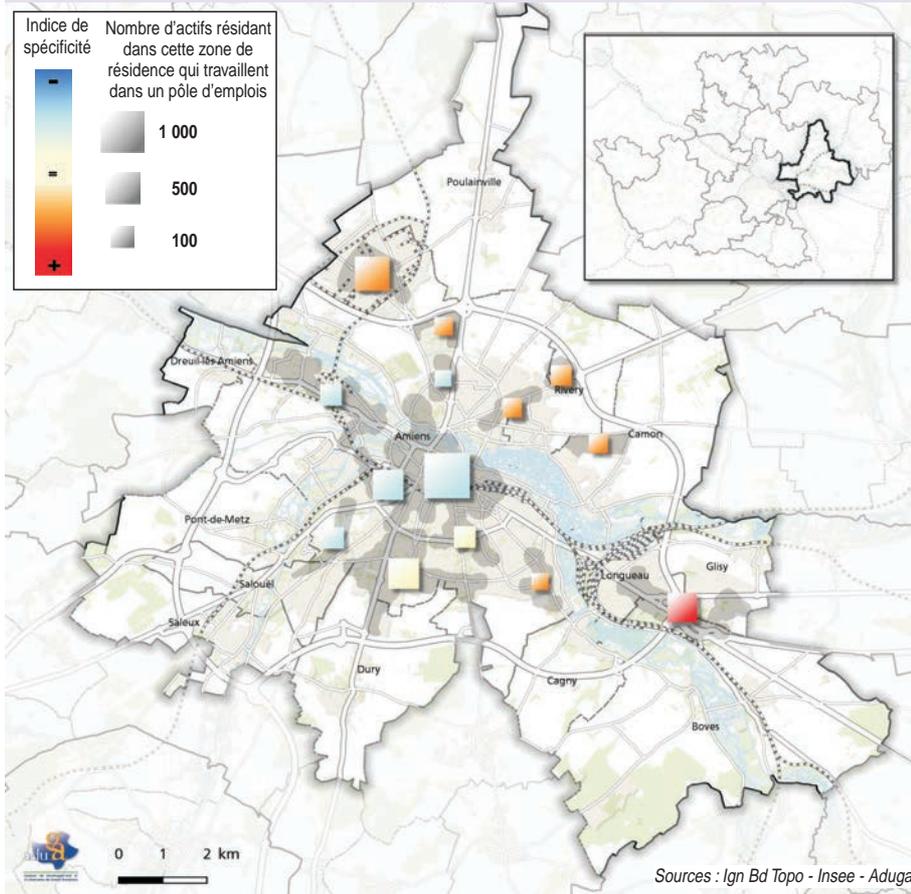
**Nord et Ouest du Grand Amiénois**

Les pratiques des actifs résidant dans les intercommunalités au nord d'Amiens (Territoire Nord-Picardie et Nièvre et Somme) sont assez semblables. Ces deux territoires envoient autant d'actifs dans l'Espace industriel Nord que dans le centre-ville (1 300 actifs chacun). Ce sont les seuls territoires du Grand Amiénois où un pôle périphérique à un tel poids. Respectivement 9 % et 11 % des actifs de ces territoires travaillent dans le pôle de l'Espace Industriel Nord. Les actifs qui résident dans ces deux territoires sont également surreprésentés dans le centre commercial de la vallée Saint-Ladre.

**24 Actifs résidant dans la communauté de communes Nièvre et Somme : 43 % occupent un poste localisé dans un pôle d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens, soit 5 100 actifs**



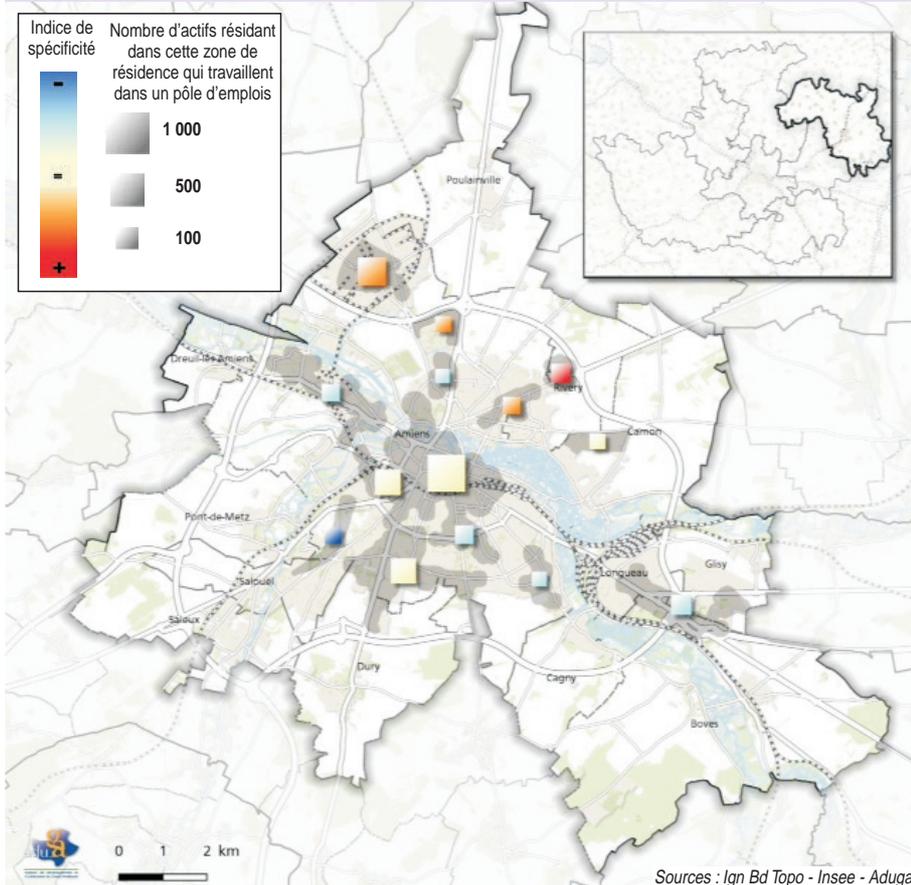
**25 Actifs résidant dans la communauté de communes du Val de Somme : 36 % occupent un poste localisé dans un pôle d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens, soit 4 000 actifs**



**Val de Somme**

4 000 actifs résidant dans la communauté de communes du Val de Somme travaillent dans un pôle d'emplois amiénois. Le centre-ville occupe une place importante, 1 250 actifs y travaillent. Cependant, les actifs du Val de Somme y sont sous-représentés comme dans les autres pôles en tissu urbain. Par contre, ils ont plus tendance à occuper un emploi dans les zones périphériques connectées à la rocade, en particulier au sein de la zone de concentration d'emplois Jules Verne.

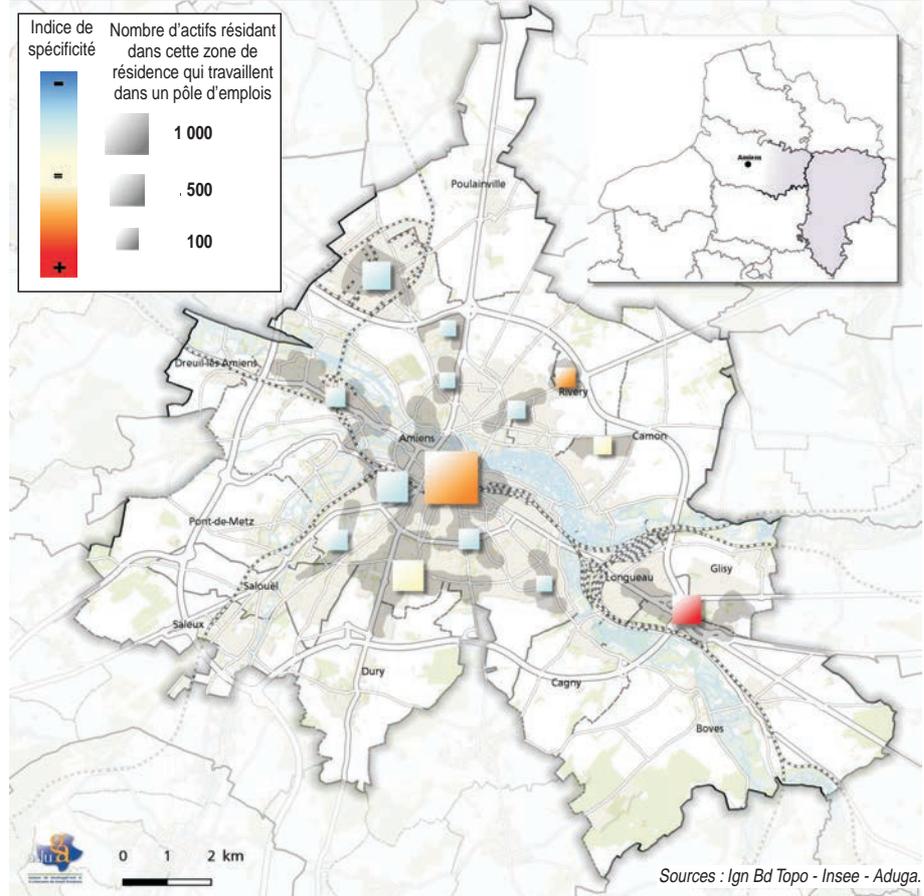
**26 Actifs résidant dans la communauté de communes du pays du Coquelicot : 18 % occupent un poste localisé dans un pôle d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens, soit 2 100 actifs**



**Pays du Coquelicot**

Les actifs du pays du Coquelicot sont deux fois moins nombreux à travailler dans l'unité urbaine d'Amiens. Pour eux, le centre-ville est le premier lieu de travail avec 750 actifs. Vient ensuite l'Espace Industriel Nord (350 actifs). On observe une surreprésentation dans les aires périphériques du Nord-Nord Est, en particulier dans la zone de la Haute Borne de Rivery, même si elle ne concerne que 80 actifs.

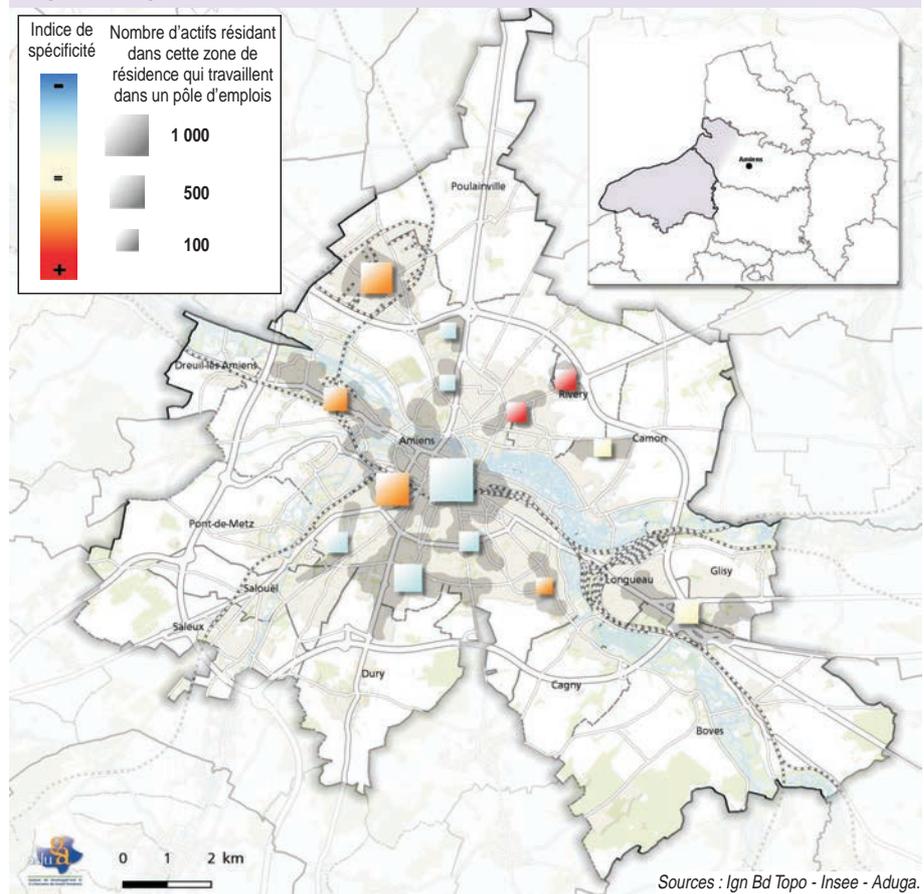
**27** 4 000 actifs résidant dans l'est de la Somme et l'Aisne travaillent dans un pôle d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens



**Est de la Somme et Aisne**

Les actifs provenant de l'est de la Somme et de Aisne privilégient les emplois du centre-ville (1 750 actifs) et la zone de concentration d'emplois Jules Verne (370 actifs), et sont également plus présents en proportion dans le pôle de la Haute-Borne (100 actifs). ■

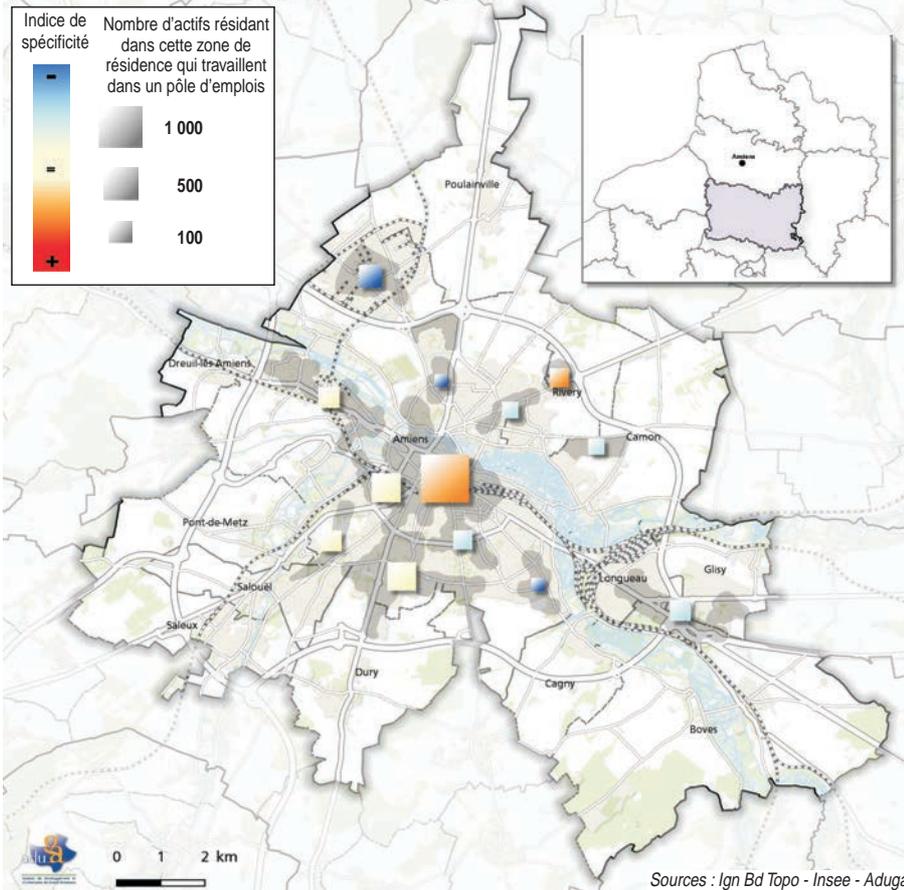
**28** 3 400 actifs résidant dans l'ouest de la Somme et la Seine-Maritime travaillent dans un pôle d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens



**Ouest de la Somme et Seine-Maritime**

Les actifs provenant de l'ouest de la Somme et de la Seine-Maritime privilégient certains pôles d'emplois périphériques, en particulier la Haute-Borne, l'Espace Industriel Nord, mais aussi le pôle entourant le centre-ville. Cependant, le centre-ville attire le plus d'actifs de ces territoires (1 100).

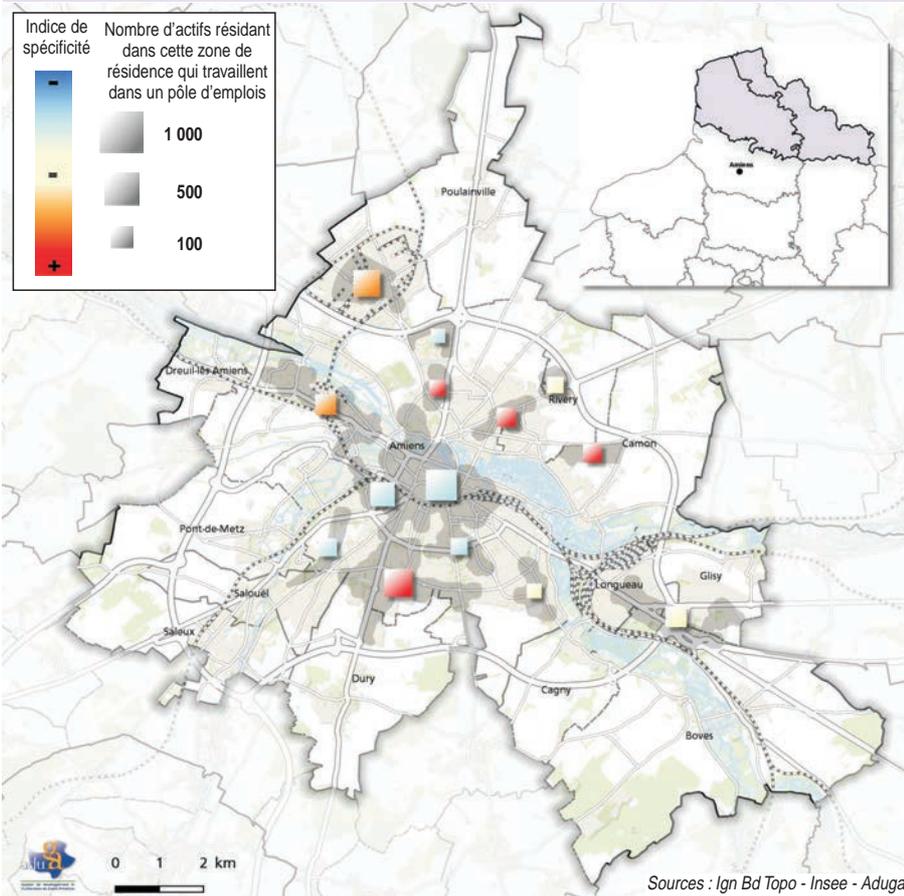
**29** 3 000 actifs résidant dans l'Oise travaillent dans un pôle d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens



**Oise**

Sur les 3 000 Isariens qui travaillent dans l'unité urbaine, 1 400 occupent un emploi dans le centre-ville et 400 dans le pôle d'Amiens Sud. D'un point de vue général, ces actifs sont peu attirés par les pôles périphériques du nord et de l'ouest de l'agglomération, excepté la Haute-Borne.

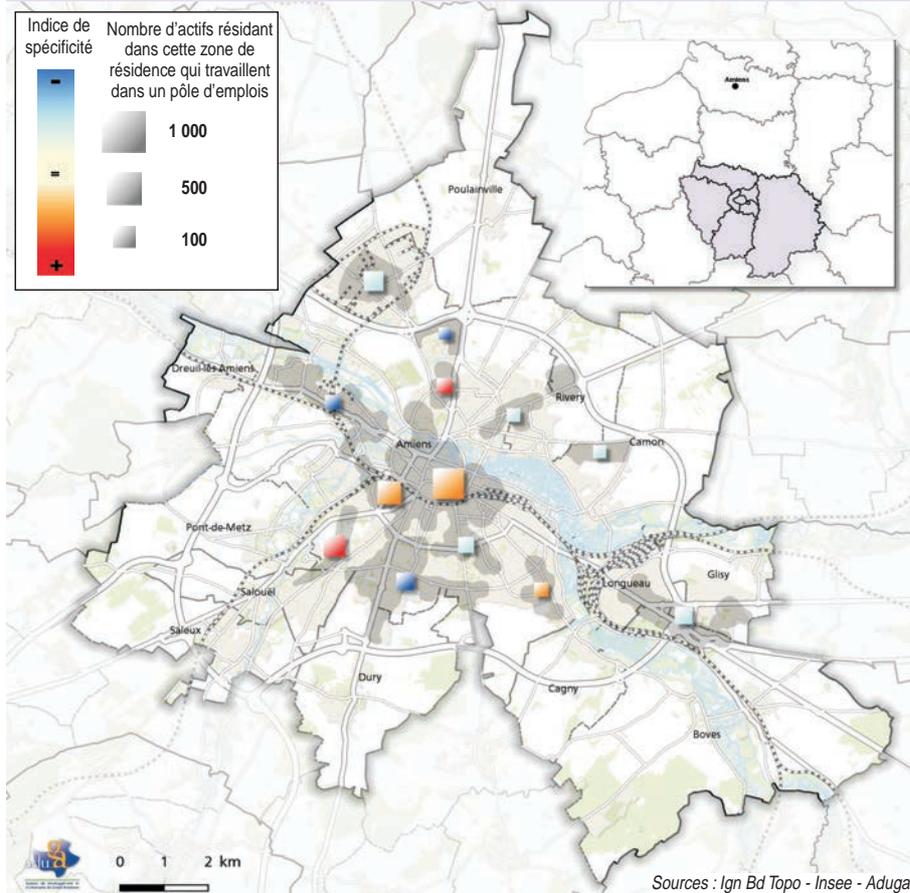
**30** 900 actifs résidant dans le Nord et le Pas-de-Calais travaillent dans un pôle d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens



**Nord et Pas-de-Calais**

Comparés aux Franciliens, les actifs du Nord et du Pas-de-Calais suivent des logiques différentes et privilégient les aires périphériques. Le centre-ville, qui attire tout même 450 actifs de ces départements, est assez peu attractif pour ces territoires.

**31** 1 100 actifs résidant en Île-de-France travaillent dans un pôle d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens



**Île-de-France**

S'ils sont quantitativement peu nombreux à travailler dans le pôle urbain, les emplois des actifs provenant d'Île-de-France ont des localisations singulières. Comme pour les autres territoires, ils travaillent principalement en centre-ville (450 actifs), et sont nettement sur-représentés dans les aires d'Amiens Nord, qui comprend le site de France 3 Picardie, et surtout l'aire du sud-ouest CHRU - UPJV. ■

# Méthodologie

## Méthode de détermination des zones de concentration d'emplois

Le territoire de l'unité urbaine d'Amiens est préalablement partitionné en carreaux de 100 mètres sur 100 mètres, puis le nombre d'emplois salariés localisés au sein de chacun de ces carreaux est calculé. Les zones de concentration d'emplois sont constituées à l'aide d'un algorithme d'agrégation des effectifs salariés autour des carreaux à plus forte densité d'emplois.

Dans une première phase, la détermination des zones de concentration d'emplois repose sur trois étapes :

Étape 1 : on sélectionne les 10 % de carreaux comptabilisant le plus grand nombre d'emplois salariés.

Étape 2 : on agrège autour de ces carreaux-centres des carreaux voisins situés à moins de 400 mètres et contenant au moins un emploi salarié.

Étape 3 : les zones retenues dans cette première phase correspondent aux agrégats ainsi formés comptabilisant au moins 10 carreaux.

Dans une seconde phase, les carreaux inclus dans une zone déterminée lors de la première phase sont mis de côté. Une seconde procédure d'agrégation est exécutée sur les carreaux restants. Le principe d'agrégation est le même en assouplissant toutefois les critères de sélection intervenant à chacune des trois étapes :

Étape 1 : on sélectionne les 25 % de carreaux comptabilisant le plus grand nombre d'emplois salariés (soit un plus grand nombre de carreaux retenus que dans la première phase).

Étape 2 : on agrège autour de ces carreaux-centres des carreaux voisins situés à moins de 300 mètres et contenant au moins un emploi salarié.

Étape 3 : les zones retenues dans cette seconde phase correspondent alors aux agrégats formés quel que soit le nombre de carreaux agrégés dès lors qu'ils comptabilisent plus de 300 emplois salariés.

La mise en œuvre de cette procédure conduit à identifier 26 zones de concentration d'emplois au sein de l'unité urbaine d'Amiens (*définitions*) au 31 décembre 2012.

## Méthode synthétique d'analyse des profils des salariés des pôles

Afin d'offrir une lecture synthétique des profils des salariés des pôles, une analyse en composantes principales (ACP) a été réalisée. L'ACP permet de synthétiser l'information contenue dans un tableau croisant un nombre important d'indicateurs disponibles pour des individus statistiques (les 14 pôles de l'unité urbaine d'Amiens dans le cas présent). D'un point de vue technique, les points correspondant à chaque individu sont projetés sur un système d'axes orthogonaux. Ces axes ou dimensions sont déterminés de façon à déformer le moins possible le nuage de point initial ; cette solution restitue au maximum l'information contenue dans le nuage de points. Les coordonnées des projections des indicateurs, d'une part, et des individus, d'autre part, sur les axes de l'ACP sont représentées graphiquement sous forme de graphes (x,y). Deux axes sont interprétés. Certains indicateurs figurent dans l'analyse en tant que variables supplémentaires car ils sont très corrélés avec des variables actives.

*Les variables actives de l'analyse en composantes principales :*

- Part de femmes parmi les salariés
- Part de moins de 25 ans parmi les salariés
- Part de 25-39 ans parmi les salariés
- Part de cadres parmi les salariés
- Part de professions intermédiaires parmi les salariés
- Part d'employés parmi les salariés
- Part de salariés à temps partiel
- Salaire horaire net médian des cadres
- Salaire horaire net médian des professions intermédiaires
- Salaire horaire net médian des employés
- Salaire horaire net médian des ouvriers
- Part de salariés résidant dans l'unité urbaine d'Amiens

*Les variables supplémentaires de l'analyse en composantes principales :*

- Part de 50 ans ou plus parmi les salariés
- Part d'ouvriers parmi les salariés
- Part de salariés résidant dans le Pays du Grand Amiénois hors unité urbaine d'Amiens.

# Définitions

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Dans cette étude, l'unité urbaine d'Amiens est élargie aux communes de Poulainville et de Glisy dans la mesure où des zones d'activités économiques s'étendent également sur ces communes. Par commodité de langage, le terme d'unité urbaine d'Amiens correspond ici à l'ensemble constitué des communes d'Amiens, Boves, Cagny, Camon, Dreuil-lès-Amiens, Dury, Glisy, Longueau, Pont-de-Metz, Poulainville, Rivery, Saleux et Salouël.

# Sources

**Pour l'Insee Analyses Hauts-de-France n° 34** « L'évolution de l'emploi du Grand Amiénois face à la crise » :

Les données utilisées sont Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) pour les effectifs salariés au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2008. Le secteur de la Défense et les particuliers employeurs ne sont donc pas comptabilisés dans ce champ. Les données relatives aux caractéristiques des salariés sont issues de la source DADS 2013 (Déclarations Annuelles de Données Sociales).

**Pour le dossier :**

Les données utilisées pour la caractérisation du système productif sont Clap (Connaissance locale de l'appareil productif). Le secteur de la Défense et des particuliers employeurs ne sont pas comptabilisés dans ce champ. Les données utilisées pour la délimitation des zones de concentration d'emplois sont le répertoire Sirene s'agissant de la géolocalisation des établissements et Clap pour leurs effectifs salariés. Les données relatives aux caractéristiques des salariés sont issues de la source DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales).

# Bibliographie

Maillard M., Le Scouëzec P. (Insee), Laure A., Alaïme M. (Aduga), « L'évolution de l'emploi du Grand Amiénois face à la crise », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 34, décembre 2016

Maillard M., Baron G., « Amiens, une ville socialement contrastée », *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n° 6, avril 2016

Mierlot J-M., « Une approche de la qualité de vie à Amiens Métropole », *Insee Flash Nord-Pas-de-Calais-Picardie*, n° 4, avril 2016

Aduga, Insee Picardie, « Regard sur la métropole amiénoise : une géographie des mutations sociales », avril 2014

Aduga, « Portrait de territoire Amiens métropole », juin 2012

Aduga, « Les zones d'activités du Grand Amiénois », 2012

Warzée C., Dupré O., « L'insertion des pôles d'emplois dans le du Valenciennois », *Pages de Profils*, Insee Nord-Pas-de-Calais n°82, novembre 2010

<b>Coordination</b>	Danièle Lavenseau, Insee Jérôme Grange, Aduga
<b>Contribution</b>	Danièle Lavenseau, Insee Jérôme Grange, Aduga
<b>Directeur de la publication</b>	Jean-Christophe Fanouillet
<b>Rédaction</b>	Martial Maillard, Patrick Le Scouëzec, Danièle Lavenseau, Insee Arnaud Laure, Jérôme Grange, Aduga
<b>Cartographie</b>	Insee, Aduga
<b>Composition</b>	Serge Held, Insee
<b>Couverture</b>	Conception et réalisation Serge Held, Insee
<b>Crédits photos</b>	de gauche à droite : - Amiens, Espace industriel Nord, site Ajinomoto-Eurolysine, Aduga - Amiens CHRU, Aduga - Amiens gare-le-vallée bâtiment Oxygène, Aduga

© Insee 2017  
Retrouvez ce dossier sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

# Insee Dossier

## L'impact des pôles d'emplois de l'agglomération amiénoise sur son aire métropolitaine

L'unité urbaine d'Amiens compte 13 200 établissements en activité fin 2012 regroupant 91 900 emplois salariés à cette date. La localisation de ces établissements est relativement concentrée au sein de 26 zones de concentration d'emplois qui rassemblent 85 % des salariés de l'unité urbaine, soit 77 900 emplois, répartis dans 6 500 établissements.

Les zones de concentration d'emplois géographiquement voisines présentent généralement des orientations sectorielles proches. Dans une logique territoriale, certaines d'entre elles ont été regroupées afin d'analyser d'une part les caractéristiques de leurs travailleurs et d'autre part les bassins de recrutement de leur main d'œuvre. Ainsi, 14 grands pôles d'activité ont été identifiés. Les profils des salariés varient selon les pôles, notamment en termes de genre, âge, catégorie socioprofessionnelle, temps de travail et lieu de résidence.

De même, selon les pôles les lieux de résidence des actifs sont différents. L'étude identifie ainsi les grands bassins de recrutement des salariés de ces pôles et met en évidence le degré d'attractivité des pôles d'activités sur les territoires voisins.

Dossier n° 8  
Mars 2017

ISSN 2492-4512  
ISBN 978-2-11-052379-2

Insee Hauts-de-France  
130, avenue du Président JF Kennedy  
CS 70769  
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication  
Jean-Christophe Fanouillet

Rédactrice en chef  
Nadine Lhuillier

Dépôt légal : Mars 2017

© Insee Hauts-de-France - Mars 2017

